BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3975 du Mardi 16 Juin 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le collectif des sénateurs s'inquiète des Congolais qui doutent encore de l'existence du COVID-19

(P.3)

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Accélérer la protection et l'égalité des chances

Il est plus qu'urgent d'accélérer l'amélioration des conditions de vie des enfants en Afrique. (P.10)

HOMMAGE À TITRE POSTHUME AU ROMANCIER, DRAMATURGE ET POÈTE DE TALENT

Sony Labou Tansi: le Grand Vivant

(P.12)

MEMOIRE

Mgr Théophile Mbemba: un ami de Dieu

(P.9)

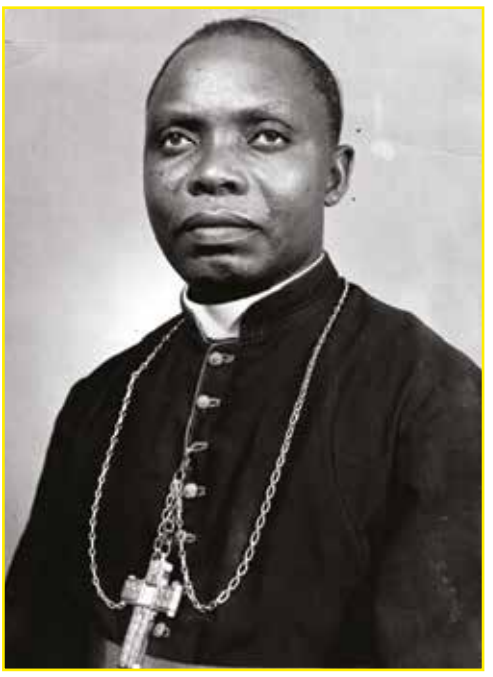

FINANCEMENT DU SPORT CONGOLAIS

Se libérer de l'Etat, un tournant pour le mouvement sportif

(P.13)

Editorial

Nos enfants

LUTTE CONTRE LA COVID 19

La société Webb Fontaine fait don de matériel sanitaire à la fondation Congo assistance

Répandant à l'appel du président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso qui a invit à un élan de solidarité, la société Webb Fontaine Group FZ-LLC basée à Dubaï, par l'entremise de sa filiale Webb Fontaine Congo a fait un don à la fondation Congo assistance, qui est sa partenaire. La cérémonie s'est déroulée au siège de la fondation Congo assistance le 11 juin 2020 à Brazzaville. Les deux parties ont été représentées respectivement par Mr Théophile Munyaruganda, directeur général de Webb Fontaine et Mme Rosalie Biangana Vouka, secrétaire générale adjointe de la fondation Congo assistance, en présence bien évidemment de quelques membres des deux fondations.

S'exprimant pour la circonstance, le directeur général de Webb Fontaine a indiqué que ce geste allait dans le souci d'enrayer la pandémie Covid 19 et d'apporter une aide au personnel de santé ainsi qu'aux citoyens vulnérables. Il a remercié le couple présidentiel ainsi que le Gouvernement pour les nombreuses initiatives visant à protéger la population et à freiner autant que faire se peut la propagation de cet ennemi mondial. Ce don est composé de 30.000 masques à usage unique ; de 15 concentrateurs médicaux à oxygène (c'est un appareil qui

Théophile Munyaruganda

permet d'assister les patients se trouvant en difficulté respiratoire)

Pendant la remise symbolique avec tous ses accessoires : 450 kits de connexion et 30 filtres secondaires pour concentrateurs.

La fondation Congo assistance par la voix de sa secrétaire générale adjointe, a remercié la société bienfaitrice et précisé que la fondation Congo assistance, pour bien mener ses activités, s'est toujours appuyée sur l'apport de ses partenaires suivant l'article 4 de ses statuts. *«C'est pour nous une grande joie de vous recevoir ici parce que vous êtes partenaires. C'est différent des autres donateurs que nous avons reçus à la fondation. Je profite de cette occasion pour remercier votre société parce que vous nous avez accompagnez déjà pour la Journée internationale de la femme le 8 mars à Madingou. Et, tout le long de cette convention, vous serez aux côtés de la fondation, vous allez nous apporter ce qu'il faut sur le plan sanitaire, éducatif… Aujourd'hui, il s'agit de la santé. La fondation verra comment mettre ce don à la disposition du ministère de la Santé»,* a-t-elle dit en promettant de transmettre le message de la société Webb à la présidente de leur fondation.

Le don

Que peut-on retenir de la société Webb Fontaine?. C'est une société qui œuvre dans la conception et la mise en place des outils de gestion électronique appliqués dans le domaine du commerce extérieur. Elle a pour clients à travers le monde les ministères des Finances et du budget et du Commerce dans le cadre de projets de réforme des institutions. Cela passe par la mise en place de solutions de gestion électronique. Ce sont des applications informatiques qui permettent la dématérialisation des procédures administratives, ce qui permet une meilleure traçabilité de ces opérations. La société dispose d'un site internet : Webb Fontaine. com

Webb Fontaine est présente dans une dizaine de pays à travers le monde (Côte-d'Ivoire, Benin, Philippines, etc) avec des centres de recherches et développement. Elle a une filiale au Congo depuis janvier 2019. Webb Fontaine Congo bénéficie d'une délégation de service public celui du pilotage du projet e. douanes du ministère des Finances et du budget dont le but est de moderniser le système de contrôle et de validation des importations et exportations au cordon douanier en République du Congo. La représentation congolaise de la société Webb Fontaine compte à ce jour 53 agents répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

ANNONCE LEGALE N°85/2020/ BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Département.	Requérants
01	3807 du 04/11/2019	Plle (s) 16 Bloc 01 Section A Superficie 494,00m²	KISSENDE	LOUTÉTÉ	Bouenza	PANDI Joseph
02	3824 du 15/11/2019	Plle (s) Réserve de l'État Bloc / Section / Superficie 75ha79a03ca	Terres Coutumières de la famille NSOUEKE	LOUTÉTÉ	Bouenza	État CONGOLAIS
03	3887 du 08/03/2016	Plle (s) 296 bis Bloc J 32 Section P Superficie 480.00m²	LOUADI	N°2 NKAYI	Bouenza	MOUYABI Alphonse
04	3797 du 16/10/2019	Plle (s) 08 Bloc 06 Section M4 Superficie 400.00m²	MBOUNDA Dolisie	N°2	NAIRI	TSATY MASSOUANGA Niss Vanessa Brigitte
05	3805 du 31/10/2019	Plle (s) Domaine Bloc 43 et 44 Section A Superficie 3973.99m²	AQUARIUM	N°2 NKAYI	Bouenza	ÉTAT CONGOLAIS (Police)
06	3868 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc / Section P Superficie 90000.00m²	LOUADI	N°2 NKAYI	Bouenza	Mairie de Nkayi (Gare routière)
07	3862 du 14/01/2020	Plle (s) 25 ; 66 Bloc 5 Section M Superficie 1000m²	DAKAR 4	N°1 NKAYI	Bouenza	ÉTAT CONGOLAIS (P.S.P)
08	3863 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc 59 et 60 Section M Superficie 10500.00m²	DAKAR	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (C.E.G)
09	3865 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc 69 Section M Superficie 2000.00m²	DAKAR	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (C.S.I)
10	3866 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc / Section M Superficie 10300.00m²	DAKAR	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (Lycée)
11	3861 du 14/01/2020	Plle (s) 10 à 20 Bloc P/95 et P/96 Section K Superficie 11.000m²	YOKA NGASSI	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (Domaine de l'État)
12	3864 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc 95bis Section M Superficie 19928.00m²	DAKAR	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (Marché)
13	3859 du 14/01/2020	Plle (s) Domaine Bloc K 12 Section G Superficie 36000.00m²	YOKA NGASSI	N°1 NKAYI	Bouenza	ETAT CONGOLAIS (Lycée Technique)
14	3695 du 10/04/2019	Plle (s) 05 et 4 bis Bloc 58 Section J (ex2) Superficie 1200,00m²	Cité Urbaine	N°1 NKAYI	Bouenza	MALONGA Auguste
15	3890 du 21/02/2020	Plle (s) 6 Bloc 58 Section J (ex2) Superficie 600,00m²	Cité Urbaine	N°1 NKAYI	Bouenza	Mme MALONGA née MOUANDA Marie Émilienne
16	3849 du 31/12/2019	Plle (s) 1, 2, 3, 4,5 et 6 Bloc 23 bis Section P Superficie 2400,00m²	FORSPAK (MBOUNDA)	Sous-Pref. de LVK	NIARI	MIETE Gilbert
17	3554 du 25/07/2018	Plle (s) 13 et 14 Bloc 05 Section P2 Superficie 800,00m²	KITSITSIDI	N°2	NIARI	MOUNZIKA Fidèle
18	3869 du 17/01/2020	Plle (s) 09 Bloc 6 Section L1 Superficie 400.00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	TAHOLIEN Guy Roland
19	3837 du 11/12/2019	Plle (s) 09 Bloc 52 Section L2 Superficie 500,00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	BOUDJEKE NGOUONO TSOUMOU
20	3781 du 17/09/2019	Plle (s) 23 Bloc 57 Section I Superficie 344,40m²	BACONGO	N°1	NIARI	SUCCESSION COURTAT
21	3803 du 30/10/2019	Plle (s) 01 Bloc 20 Section B1 Superficie 400,00m²	Village MOUKONDO	Sous-Pref. de LVK	NIARI	MOUKALA TSOUMOU Florent
22	1860 du 19/06/2013	Plle (s) 01 Bloc 50 Section I Superficie 492,80m²	BACONGO	N°1	NIARI	NGONGO BAMBI Jean
23	0040 du 21/03/2007	Plle (s) / Bloc / Section / Superficie 59ha11a97ca	MOUNDOUNDOU-MABAYA	CF de Louvakou	NIARI	LEMA André
24	3268 du 19/05/2017	Plle (s) 322 Bloc 35 Section F2 Superficie 625.00m²	Aéroport (Agri-Congo)	N°1	NIARI	NZABA Bertrand Gastrel
25	3811 du 07/11/2019	Plle (s) Reserve Foncière de l'ETAT Bloc Section Superficie 1.688.358m² soit 168ha83a58ca	MAKABANA	/	NIARI	ETAT CONGOLAIS
26	3826 du 15/11/2019	Plle (s) 01 à 10 Bloc 10 Section P Superficie 400,00m²	KITSITSIDI Dolisie	N°2	NIARI	MBYS-BIKOU MOUNIE Régis
27	3825 du 15/11/2019	Plle (s) 12 Bloc 05 Section P1 Superficie 400,00m²	KITSITSIDI Dolisie	N°2	NIARI	IKAMA Raphaël
28	3359 du 06/10/2017	Plle (s) 03 Bloc 27 Section M4 Superficie 400,00m²	LISSANGA (FOUNDOU-FOUNDOU)	N°2	NIARI	PAMBOU Whysthene Ninat
29	3877 du 31/01/2020	Plle (s) 03 Bloc 01 Section M4 Superficie 400,00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	AWANDZA Amed Olivier
30	1785 du 29/04/2013	Plle (s) 369 Bloc 26 Section M Superficie 400,00m²	FAD	N°2	NIARI	BOUNGOU NDELIKA Michel
31	3777 du 13/09/2019	Plle (s) 20 Bloc / Section / Superficie 484,40m²	CENTRE VILLE	N°2	NIARI	KIONGA DOUMA Florent
32	3445 du 18/01/2018	Plle (s) 16 Bloc 62 Section I Superficie 450.00m²	BACONGO	N°1	NIARI	MOKOKO WONGOLO Émile
33	3876 du 30/01/2020	Plle (s) 01 et 08 Bloc / Section H Superficie 1040,00m²	Centre ville (Domaine ONPT)	N°2	NIARI	GUIMBI François
34	3839 du 12/12/2019	Plle (s) 02 Bloc 55 Section I Superficie 343.00m²	BACONGO	N°1	NIARI	ONDZE Daniel Bienvenu
35	3135 du 29/09/2016	Plle (s) 03, 04, 05, 06,07 et 08 Bloc 06 Section P2 Superficie 2400.00m²	MAFOUBOU (La Ferme)	N°2	NIARI	KOUDIMBA Rodrigue Raphaël
36	3840 du 12/12/2019	Plle (s) 893 Bloc 111 Section M Superficie 400.00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	ONDZE Daniel Bienvenu
37	3630 du 03/12/2018	Plle (s)ZONE RURALE Bloc / Section / Superficie 500.000.00m² soit 50ha00a00ca	ROUTE MABOKO	Sous-Pref. de LVK	NIARI	Madame IWANGOU née NDONGUI Brigitte
38	3852 du 07/01/2020	Plle (s) Reserve Foncière de l'ETAT Bloc / Section / Superficie 9.741.500m² soit 974ha15a00ca	VILLAGE VOUKA	Sous-Préf. Mayoko	NIARI	ETAT CONGOLAIS
39	3629 du 03/12/2018	Plle (s) ZONE RURALE Bloc / Section / Superficie 800.145,00m² soit 80ha01a45ca	ROUTE MABOKO	Sous-Pref. de LVK	NIARI	Coopérative Agro-pastorale NDOULOU MBAMBOU
40	3847 du 20/12/2019	Plle (s) 4 Bloc 26 Section A1 Superficie 453.45m²	MABITI (SIBITI)	Centre ville	LEKOUMOU	TSATY KOUMBA Charlène Aude
41	2550 du 17/12/2014	Plle (s) 02 Bloc 140 Section M Superficie 420.00m²	FAD	N°2	NIARI	KOUMBA Hélène
42	3925 du 24/03/2020	Plle (s) 1 Bloc 87 Section P Superficie 500.00m²	LOUADI 5 (NKAYI)	N°2	BOUENZA	ADOUMTA BOUETY Mélanie
43	3926 du 24/03/2020	Plle (s) 38 Bloc 8 Section C Superficie 400.00m²	MOUKEMBO 2 NKAYI	N°2	BOUENZA	GANGUI BOUETY Freujus Rodney John
44	3773 du 10/09/2019	Plle (s) Domaine Bloc / Section / Superficie 26369.64m²	BACONGO (MADINGOU)	MADINGOU	BOUENZA	MANANGA Jacques
45	3548 du 17/07/2018	Plle (s) 01 Bloc 27 Section M4 Superficie 400,00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	MOUZINGA MAMPASSI Fermath Archange
46	3657 du 27/02/2019	Plle (s) 01 ; 02 et 03 Bloc 57 Section P5 Superficie 1.500m²	LOUADI 5 (PEAGE) NKAYI	N°2	BOUENZA	COUSSOUD-MAVOUNGOU Martin Parfait Aimé
47	3858 du 14/01/2020	Plle (s) 412 Bloc L31 Section P Superficie 500.00m²	LOUADI (NKAYI)	N°2	BOUENZA	BASSAKININA Dominique
48	3660 du 27/02/2019	Plle (s) 02 Bloc 74 Section P5 Superficie 500.00m²	LOUADI 5 (PEAGE) NKAYI	N°2	BOUENZA	BAMBI Jean Martial
49	3920 du 13/03/2020	Plle (s) 01 et 10 Bloc 17 Section Z Superficie 800.00m²	TSILA	N°2	NIARI	NZENGUET MOUKETO Cédric
50	3632 du 14/12/2018	Plle (s) 03, 04, 05, 06 et 07 Bloc 07 Section P2 Superficie 2500.00m²	Congo- tôle	Sous-Pref. de LVK	NIARI	MALANDA MA MAYEMBO Ghislain
51	3754 du 23/07/2019	Plle (s) 15 Bloc / Section Q Superficie 682,72m²	MANGANDZI	N°1	NIARI	POATY Michel
52	3750 du 15/07/2019	Plle (s) Terres coutumières Bloc /Section /Superficie 177.823.526m² soit 17.782ha35a26ca	Village Vouka	/	NIARI	Famille SAYI Honoré
53	3895 du 04/03/2020	Plle (s) 5 Bloc MV1 Section D Superficie 500,00m²	KIVIDI	N°2	BOUENZA	NDZA Rodrind Lauriste

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale
Dolisie, le 04 Juin 2020

LOUHOU DAMBA Christophe Sylvain
Inspecteur Principal

CONSEIL DEPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le collectif des sénateurs s'inquiète des Congolais qui doutent encore de l'existence du COVID-19

Le collectif des sénateurs de Brazzaville conduit par Pierre Ngolo, était face de ses mandants que sont les conseillers locaux le jeudi 11 juin dernier, dans le cadre d'une descente parlementaire. Pour faire le compte rendu des travaux des différentes sessions ordinaires et extraordinaires. La cérémonie s'est déroulée à la mairie centrale. Les débats ont aussi tourné autour du COVID-19 et sur la vie du Parlement et de la nation.

Le collectif des sénateurs de Brazzaville

La salle était bourrée de monde. Aucune distanciation sociale n'était observée, ni même la mesure contre les rassemblements de plus de 50 personnes. Et pourtant, la maladie continue à faire du chemin. Le nombre des cas positifs s'élève désormais à 779 pour 260 guéris et 25 décès, selon le dernier bilan établi le vendredi 12 juin.

«Cela ne veut pas dire qu'on n'éprouve pas de la peur», a justifié Pierre Ngolo. *«Nous devons tous éprouver de la peur parce qu'on n'est pas encore sorti de la crise. L'annonce du premier cas de COVID-T19 a ébranlé tout le monde. Et cela a impacté négativement l'évolution des travaux du Parlement»*, a-t-il expliqué.

Pour lui, cette situation particulière est telle que tout le monde doit intérioriser l'existence de la pandémie et adopter un comportement responsable. *«Les Congolais ne doivent pas prendre à la légèreté la pandémie. Il n'y a pas à douter de l'existence du COVID-19. Ce serait suicidaire. Il y a ici des conseillers qui doutent et pensent que le coronavirus est une fiction. Ils veulent qu'on leur cite les Congolais qui sont atteints ou morts du COVID-19. Il y a aujourd'hui 779 cas annoncés officiellement. Ce qui est sûr, c'est que si on se mettait à faire un dépistage systématique, le chiffre ne serait pas celui-là»,* a-t-il déclaré.

Pierre Ngolo a néanmoins insisté sur la prévention pour briser la chaîne de contamination. *«Prenons conscience de ce que le mal est là, il est grave. Tous, nous devons prendre nos responsabilités pour faire le travail de sensibilisation et d'éducation des citoyens. Il n'y a pas meilleur remède plus efficace que la prévention. Il vaut mieux prévenir que guérir. Et, ce travail est le nôtre, votre travail. Vous conseillers de Brazzaville, vous devez savoir que c'est vous que les Brazzavillois ont choisi pour la gestion de leur cité. Ayez conscience de cela et adoptez le comportement qui convient».*

Il a aussi rappelé que le Conseil doit fonctionner comme un Parlement local. *«Il n'y a pas de questions tabous. Votre cadre de débat, c'est ici. Il n'y a pas à subir une manipulation d'où qu'elle vienne. Or, le constat c'est qu'on a tendance à subir. Personne ne risque quoi que ce soit. Le débat doit-être engagé ici sur toutes les questions. Ce n'est pas à travers les réseaux sociaux ou les médias. Vous êtes les dirigeants de tous les citoyens de Brazzaville. Soyez dignes de cette confiance qui vous a été faite. Ce serait dommage si Brazzaville qui donne le ton, imprime le rythme et la cadence, devait figurer au nombre des Conseils les moins bien tenus. Dommage pour vous et pour nous, parce que nous sommes vos élus. Nous vous rendons compte. Nous avons aussi la responsabilité de vous encadrer. Nous comptons sur la détermination des uns et les autres à faire que désormais on change de physionomie et de mode de fonctionnement. A travers les réseaux sociaux, nous travaillons à nous affaiblir, à nous discréditer»*, a estimé Pierre Ngolo.

Le bureau du Conseil départemental et municipal

Dans l'échange interactif qui a suivi, les conseillers ont exprimé leurs préoccupations. L'un d'eux a marqué son indignation sur la gestion des multiples dons reçus: *«Dans certaines zones de Brazzaville, cette aide tarde à venir dans les ménages. Les personnes vulnérables après avoir été identifiées et enrôlées par les chefs de blocs continuent d'attendre avec impatience et les enquêteurs ne sont plus visibles sur le terrain».*

Les autres préoccupations ont porté sur la mensualisation des frais des conseillers ou l'augmentation des frais de session, le Covid orgnanics et l'accord avec le FMI. Le cas Chloé n'a pas laissé indifférents les conseillers.

Pierre Ngolo est resté conciliant. *«Le personnel soignant se sent lui-même en insécurité du fait de l'inexistence du matériel qui doit leur permettre de travailler en toute sécurité. Le cas Chloé doit nous interpeller parce que le personnel soignant a besoin d'être sécurisé. Qui doit le sécuriser, c'est l'Etat. Si les conditions ne sont pas réunies, on ne peut pas attendre de ces citoyens d'aller au suicide quand ils savent qu'ils n'ont pas la protection nécessaire pour tenter de sauver la vie de celui qui est en situation difficile»*, a-t-il affirmé.

Quant au Covid organics qui n'est toujours pas administré aux patients, il a fait savoir que ce produit est encore soumis aux tests. *«La quanlité reçue n'était pas aussi suffisante pour couvrir l'ensemble du pays»*, a indiqué le président du collectif des sénateurs de Brazzaville.

Sur l'accord avec le FMI, Pierre Ngolo a dit qu'il n'est pas remis en cause. *«Le partenariat n'est pas rompu. Aujourd'hui, tout se gère au rythme de la pandémie qui n'épargne aucun pays».*

Le président du collectif a aussi remis les conseillers à l'ordre sur leurs revendications portant sur la mensualisation de leurs émoluments ou l'augmentation de leurs frais de session. Pour lui, ce n'est pas le moment de poser le problème. *«Soyons réalistes et responsables. Chaque chose en son temps. Faisons d'abord aboutir les acquis antérieurs et progressivement on verra s'il y a possibilité de le faire»*, a-t-il signifié.

Critiqués par la population sur la gestion du transport urbain dans la capitale, les conseillers ont jeté l'opprobre sur le ministère en charge du portefeuille public qui gère les bus *«mal à l'aise»*, en lieu et place de la mairie. *«Si vous considérez que cela relève de vos attributions, engagez la procédure»*, a-t-il conseillé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

Ma Fulin confirme: les travaux de construction du siège du Parlement se poursuivent

La fin des travaux de construction du nouveau siège du Parlement congolais était initialement prévue pour le mois d'août. Confiés à la société chinoise Jiangsu Provincial Construction, elle pourrait intervenir, selon l'ambassadeur Ma Fulin, avant le début de l'année prochaine. *«Avec le déconfinement, je crois que les projets de coopération doivent reprendre progressivement, surtout la construction du siège du Parlement qui aurait pu finir d'ici deux mois. Mais avec le confinement, les travaux ont été ralentis pendant un ou deux mois. Mais ce sera fait au moins avant la fin de l'année»*, a dit le diplomate chinois à la fin d'une audience chez le président de l'Assemblée nationale le 11 juin dernier.

Isidore Mvouba et Ma Fulin pendant l'audience

Isidore Mvouba et son hôte ont également échangé sur la lutte commune que mènent le Congo et la Chine contre la pandémie du COVID-19. *«Dans ce domaine, la Chine et le Congo ont également mené une coopération fructueuse. Comme vous le savez, la Chine a fait plusieurs dons pour soutenir le Congo dans ses efforts de riposte à la pandémie. Le Congo a également soutenu la Chine quand elle était très touchée par la pandémie du coronavirus. Donc, c'est une solidarité, une amitié. Nous en sommes très reconnaissants»*, a-t-il poursuivi.

KAUD

Editorial

Nos enfants

Nous célébrons aujourd'hui, la Journée de l'enfant africain. Célébrer implique une notion de fête ou de solennité, de devoir de mémoire, de respect d'une tradition. Rien de tout cela ne correspond pourtant à notre pratique au quotidien. Oui, nos langues sont pleines de proverbes, adages et maximes magnifiant l'enfant, placé au centre de nos vies, et assurance de notre avenir.

Mais la logique de noblesse vole en éclats dès lors qu'un enfant est aux prises avec l'une ou l'autre des situations où nous devrions lui témoigner justement notre considération. Décès de parents, échecs scolaires, petites délinquances, scolarisation, soins de santé, partage des bienfaits de l'essor économique, projections politiques, insertion plus tard dans le monde du travail...

Ils sont les oubliés de tout; deviennent vite les victimes d'une répression qu'on dirait programmée. Considérés comme les petits sorciers de famille, les délinquants des bandes à bébés noirs, leur transformation en mendiants de carrefours, en *«non êtres»* qui dorment et mangent où ils peuvent nous indiffèrent. C'est à peine si nous les voyons et les remarquons aux portières des bus indiquant qu'ils ont faim.

Pendant les campagnes électorales, ils sont les décors des meetings politiques, les auditeurs non intéressés de nos discours fleuves et du chapelet de nos promesses jamais à tenir. Nous les maltraitons de mille et une manières, les torturons au physique et au psychique, mais nous continuons de proclamer que l'enfant est la béquille de nos vies ! Et nous continuons de parler de familles élargies !

Nous voici au 16 juin 2020. C'est à dire 30 ans après que l'Organisation de l'unité africaine eût indiqué la nécessité de faire le point sur notre agir sur les enfants, au moins une fois par an. Trente ans sont suffisants pour dresser le bilan et tracer un cap. Le sort des enfants s'est-il amélioré ? En dehors des lois et règlements dont nous savons qu'ils dorment mieux dans nos tiroirs que les personnes qu'ils sont sensés sauver et protéger, il ne serait pas difficile de répondre par la négative. Parler des enfants ne suffit pas. Attendre le 16 juin de l'an prochain non plus. Surtout en cette période de confinements et mesures urgentes anti Covid-19. Ils sont les victimes des maltraitances et des conséquences d'une situation dégradée. Tant que nous ne mettrons pas notre culture altruiste au service de ceux qui sont notre avenir, nos nattes s'useront d'autre chose que du sommeil des tout-petits. *(Lire aussi en page 10 et en page 15).*

Albert S. MIANZOUKOUTA

ISP imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

Avis de Recrutement: D'Un(e) Consultant(e) National(e) Chargé(e) de Formation et Recherche

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

1. Justification du Poste
Au cours de la mission de revue de la mise en œuvre du Cadre stratégique national de riposte au Sida 2014-2018 et l'élaboration du nouveau CSN pour la période 2019-2022, l'équipe de consultants a entrepris de faire une évaluation et une revue exploratoire des capacités et des performances du Programme national de lutte contre le VIH/Sida du Ministère en charge de la Santé (PNLS).

La revue des capacités et des performances s'est avérée nécessaire car elle constitue un volet important de la riposte au Sida comme la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH et l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

L'évaluation a montré que les aspects les moins performants concernent les ressources humaines et leur capacité, la planification des activités de suivi évaluation, les mécanismes de contrôle de la qualité des données, la transmission des données et le feed-back ainsi que l'utilisation et la diffusion des données.

Suite à la requête du Programme national de lutte contre le VIH/Sida au Fonds mondial (FM), par le biais de la Croix-Rouge française (CRf), récipiendaire principal des fonds, il a été décidé d'appuyer le PNLS en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer des documents stratégiques et accompagner les équipes de terrain agissant dans la prise en charge.

En collaboration avec la Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) procède au recrutement d'Un(e) Consultant(e) National(e) chargé(e) de Formation et Recherche.

2. Objectif général
Fournir un appui technique au PNLS dans le domaine de la formation du personnel et des agents de santé et le domaine de la recherche.

3. Objectifs spécifiques
Appuyer l'équipe du PNLS dans la formation du personnel et dans la mise en place d'un plan national de formation des agents de santé impliqués dans la prise en charge des PvVIH.
Contribuer à identifier les besoins et à proposer des stratégies de recherche au niveau du programme.

4. Activités à mener
Résultat 1 : Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement des compétences des agents ;
Résultat 2 : Contribuer à la définition des stratégies de recherche au niveau du programme et élaborer les documents normatifs y afférents.

5. Livrables attendus
• Un plan de formation du personnel est disponible
• Un Plan national de Formation du personnel de santé est décrit (et détaillé pour BZV)
• Les protocoles et les schémas thérapeutiques de PEC du VIH/Sida sont mis à jour et disponibles dans les sites de prise en charge, incluant les critères d'alerte et signes de gravité qui impliquent une référence/un avis du niveau supérieur
• Les directives en matière de lutte contre le VIH et les IST sont disponibles
• Une liste des principales questions de recherche est disponible et argumentée

6. Liens hiérarchiques et fonctionnels
Le consultant national chargé de formation et recherche est sous la responsabilité de la directrice du PNLS. Il a un lien fonctionnel avec le Chargé de programme et les autres chefs de département du PNLS.
Il/Elle rend compte mensuellement de l'état d'avancement des résultats à la fois au PNLS (chargé de programme et chef du PNLS) et à la Croix-Rouge française en tant qu'organisme recruteur.

7. Lieu et durée
Le consultant national chargé de formation et recherche sera basé/e à Brazzaville, dans les locaux du PNLS et sera amené/e à se déplacer dans l'ensemble du territoire national.
La durée de la mission est 6 mois à compter de juillet 2020, renouvelable en fonction de la disponibilité de financement.

La mission débutera par un briefing de l'équipe du PNLS et de la CRf et se terminera par un débriefing ainsi que par une présentation des résultats de la mission au PNLS et à la CRf.

8. Qualifications et compétences
• Être docteur/e en médecine
• Avoir une expérience significative en prise en charge clinique des personnes vivant avec le VIH
• Avoir des expériences avérées dans le domaine de la formation. La participation à des projets de recherche serait un avantage.
• Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public et de rédaction
• Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel
• Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit
• Maitriser les outils Microsoft du pack Office™,
• Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays

A niveau égal, les candidats disponibles à temps plein seront privilégiés. Si un candidat était retenu alors qu'il est employé à temps partiel par ailleurs, la rémunération sera calculée au prorata du temps de travail effectif.

9. Rémunération
Le poste de consultant national chargé de formation et recherche est financé par la CRf à travers la subvention du Fonds mondial. Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du MSP pour le financement des 2 postes locaux (chargé/e de programme, chargé de formation et recherche).
Les supports et outils de travail, l'équipement et les frais de mission seront à la charge de la CRf.

10. Contacts
Pour postuler, veuillez adresser une correspondance par e-mail avec comme objet :
« Candidature pour Consultant(e) National(e) Chargé(e) de Formation et Recherche » en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le **24 Juin 2020** aux contacts suivants :

mapapac@yahoo.fr, et rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

N.B. : les Termes de Référence sont à demander par mail aux adresses mails susmentionnées.

Brazzaville, le 15 juin 2020

Dr MAPAPA MIAKASSISSA Roth Cécile Laure
Coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Sida
mapapac@yahoo.fr

M. RAMAZANI USENI Pius
Coordonnateur Ressources Humaines
Délégation de la CRf au Congo
rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

Avis de Recrutement: D'un(e) Consultant(e) National(e) Chargé(e) de Programme

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

1. Justification du Poste
Au cours de la mission de revue de la mise en œuvre du Cadre stratégique national de riposte au Sida 2014-2018 et l'élaboration du nouveau CSN pour la période 2019-2022, l'équipe de consultants a entrepris de faire une évaluation et une revue exploratoire des capacités et des performances du Programme national de lutte contre le VIH/Sida du Ministère en charge de la Santé (PNLS).

La revue des capacités et des performances s'est avérée nécessaire car elle constitue un volet important de la riposte au Sida comme la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH et l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

L'évaluation a montré que les aspects les moins performants concernent les ressources humaines et leur capacité, la planification des activités de suivi évaluation, les mécanismes de contrôle de la qualité des données, la transmission des données et le feed-back ainsi que l'utilisation et la diffusion des données.

Suite à la requête du Programme national de lutte contre le VIH/Sida au Fonds mondial (FM), bailleur de fonds de la tuberculose au Congo par le biais de la Croix-Rouge française (CRf), récipiendaire principal des fonds, il a été décidé d'appuyer le PNLS en termes de ressources humaines afin d'améliorer les résultats programmatiques, élaborer des documents stratégiques et accompagner les équipes de terrain agissant dans la prise en charge.

En collaboration avec la Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) procède au recrutement d'Un(e) Consultant(e) National(e) chargé(e) de Programme.

2. Objectif général
Fournir un appui technique au PNLS dans la gestion programmatique de la prévention, du dépistage et de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida.

3. Objectifs spécifiques
•Contribuer à la définition des orientations stratégiques du programme, à l'élaboration de normes et directives ainsi qu'à la rédaction et diffusion de documents y afférents (rédaction de plans, de notes de service, de rapports)
•Appuyer l'équipe du PNLS dans la mise en œuvre des activités du programme et assurer leur suivi
•Faciliter la coordination avec les partenaires techniques et financiers du PNLS, notamment le Fonds mondial, l'OMS et la CRf

4. Activités à mener
Résultat 1 : Les orientations stratégiques sont définies, les normes et directives sont élaborés ainsi que la documentation afférente
Résultat 2 : Les activités du programme sont mises en œuvre et leur suivi est assuré
Résultat 3 : La coordination avec les partenaires techniques et financiers est effective

5. Livrables attendus
•Chronogramme annuel des activités du PNLS avec des échéances
•Rapport annuel d'activité du PNLS
•Cartographie des personnes vivant avec le VIH
•Rapport de participation aux missions de supervisions des sites de prise en charge des personnes vivants avec le VIH
•PV de sa participation aux réunions avec les partenaires techniques et financiers
•Un rapport de la mission devra être remis dans un délai de 15 jours après la fin de la mission au chef du PNLS ainsi qu'à la CRf

6. Liens hiérarchiques et fonctionnels
Le/a chargé/e de programme est sous la responsabilité de la Directrice du PNLS. Il a un lien fonctionnel avec le responsable de suivi et évaluation, de la PTME et le responsable GAS du PNLS.
Il/Elle rend compte mensuellement de l'état d'avancement des résultats à la fois au PNLS (Directrice du PNLS) et à la Croix-Rouge française en tant qu'organisme recruteur.

7. Lieu et durée
Le/a chargé/e de programme sera basé/e à Brazzaville, dans les locaux du PNLS et sera amené/e à se déplacer dans l'ensemble du territoire national.
La durée de la mission est de 06 mois à compter de Juillet 2020, renouvelable en fonction de la disponibilité de financement

La mission débutera par un briefing de l'équipe du PNLS et de la CRf et se terminera par un débriefing ainsi que par une présentation des résultats de la mission au PNLS et à la CRf.

8. Qualifications et compétences
• Etre docteur/e en médecine et titulaire d'un master en Santé Publique.
• Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la gestion des programmes et/ou la prise en charge des personnes vivants avec le VIH
• Avoir une expérience d'au moins 3 ans en gestion de projets de santé publique
• Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public et de rédaction
• Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel
• Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit
• Maitriser les outils Microsoft du pack Office™,
• Etre disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays

A niveau égal, les candidats disponibles à temps plein seront privilégiés. Si un candidat était retenu alors qu'il est employé à temps partiel par ailleurs, la rémunération sera calculée au prorata du temps de travail effectif

9. Rémunération
Le poste de chargé/é de programme est financé par la CRf à travers la subvention du Fonds mondial.
Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du MSP pour le financement des 2 postes locaux (chargé/e de programme, chef de département de la recherche et de la formation).
Les supports et outils de travail, l'équipement et, les frais de mission seront à la charge de la CRf.

10. Contacts
Pour postuler, veuillez adresser une correspondance par e-mail avec comme objet :
« Candidature pour Consultant(e) National(e) Chargé(e) de Programme » en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le **24 Juin 2020** aux contacts suivants : mapapac@yahoo.fr et rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

N.B. : les Termes de Référence sont à demander par mail aux adresses mails susmentionnées.

Brazzaville, le 15 juin 2020

Dr MAPAPA MIAKASSISSA Roth Cécile Laure
Coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Sida
mapapac@yahoo.fr

M. RAMAZANI USENI Pius
Coordonnateur Ressources Humaines
Délégation de la CRf au Congo
rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

DIALOGUE SOCIAL

Un comité ad' hoc tripartite de suivi a été mis en place

La session spéciale et extraordinaire du Comité national du dialogue social s'est tenue jeudi 11 juin dernier au Palais des congrès sous l'autorité de son président, le Premier ministre, chef du Gouvernement, Clément Mouamba. La convocation d'une session dite spéciale extraordinaire de ce comité a été rendue nécessaire par les répercussions multiformes de la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus COVID-19 sur le monde du travail dans notre pays. A l'issue des travaux, un comité ad' hoc tripartite de suivi des recommandations a été mis en place.

Clément Mouamba ouvrant les travaux de la session

Les partenaires sociaux

Cette session spéciale très attendue en raison du contexte social, a regroupé les représentants de l'administration, des organisations professionnelles des travailleurs et celles des employeurs dans le but d'entretenir le dialogue social comme principal moyen de prévention et de résolution de tous conflits sociaux survenus ou pouvant survenir dans les relations du travail.

Son ordre du jour portait, entre autres points: la situation économique et sociale engendrée par la crise sanitaire du COVID-19; la communication du Gouvernement sur la situation nationale dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 et ses répercussions économiques et sociales; les mesures d'atténuation des répercussions de la crise sanitaire du COVID-19.

Au terme des travaux, les participants ont formulé quelques recommandations parmi lesquelles: la mise en œuvre effective et intégrale des mesures d'accompagnement des entreprises contenues dans la loi de finances rectificative ainsi que la circulation du 16 avril 2020 du ministre des Finances; opérationnaliser la bourse de sous-traitance et de partenariat avec les entreprises qui font usage de garantir l'accompagnement des PME et de l'artisanat; mettre en place une réglementation à titre exceptionnel pour régir différents cas de chômage technique enregistrés dans les entreprises; la convocation d'une session spéciale de la commission nationale consultative du travail dans les prochains jours au fin d'adoption des mesures réglementaires sus énoncées; le renforcement des enquêtes économiques et sociales qui vont s'effectuer sur une base permanente; la poursuite de la concertation avec les partenaires dans la recherche des solutions aux différents problèmes nés de la crise sanitaire du COVID-19; le renforcement des mesures de lutte contre la pandémie du COVID-19 en vue de la relance rapide de l'économie nationale.

Dans son mot, le Premier ministre, président dudit comité, Clément Mouamba, qui s'est appesanti sur les résultats obtenus, a rassuré les participants sur la mise en œuvre et l'aboutissement heureux de ces recommandations. *«Je dois de vous féliciter pour le sens de responsabilité et de lucidité dont vous avez fait montre tout au long de cette journée de travail. L'avantage qu'a eu cette session spéciale, c'est la mise en place d'un comité ad' hoc tripartite chargé de suivi des recommandations que vous venez d'adopter en commun accord. Soyez rassurés que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour l'aboutissement heureux de ces recommandations»,* a-t-il rassuré.

Pascal AZAD DOKO

VIE DES PARTIS

Le PCT à l'heure de la restructuration de ses instances intermédiaires et de base

La campagne de restructuration des instances intermédiaires et de base du Parti congolais du travail (PCT) a été lancée vendredi 12 juin dernier à son siège fédéral à M'pila, Brazzaville, par son secrétaire général, Pierre Moussa. En présence du président de la Fédération PCT du département de Brazzaville, Gabriel Ondongo.

Cette restructuration concerne toutes les instances intermédiaires et de base du Parti à savoir, les cellules, sections, comités et Fédérations, conformément à l'esprit du 5e congrès ordinaire du PCT.

Elle vise notamment le renforcement et la dynamisation du Parti afin de mieux le préparer aux combats futurs, particulièrement l'élection présidentielle de 2021. En clair, cette opération, a déclaré Pierre Moussa, devrait tenir compte de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. *«Afin de donner un sang nouveau au Parti, pour mieux le préparer aux batailles futures. La campagne de restructuration des organes de base et intermédiaire de notre parti dont le lancement est l'objet de la rencontre de ce jour, va être mené dans une conjoncture économique et financière encore préoccupante et dans un contexte socio-politique particulier marqué par la lutte contre la pandémie à coronavirus COVID-19 et la préparation de l'élection présidentielle 2021»*, a-t-il rappelé.

Pierre Moussa

Pour Pierre Moussa, cette campagne constitue un moment de grande responsabilité. *«Dans le respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, nous devons à l'occasion de cette campagne de restructuration doter le PCT au niveau intermédiaire et de base des structures qui doivent constituer des maillons forts d'une solide chaîne de mobilisation populaire. Pour une participation victorieuse à toutes les batailles politiques, économiques, sociales et culturelles»*, a-t-il indiqué.

Afin d'atteindre les objectifs visés, le secrétaire général du PCT en appelle à la responsabilité de tous. *«La restructuration d'un Parti, tel que le PCT, qui est implanté sur toute l'étendue du territoire national, est une opération lourde en terme de durée d'exécution et de ressources à mobiliser. Cette opération essentielle pour la vie de notre Parti ne connaîtra pas de succès, si l'unité, la cohésion et la discipline ne sont pas au rendez-vous»* a-t-il souligné.

La campagne qui va s'étendre près d'un mois, se déroulera de façon progressive. Elle concerne en premier lieu les fédérations de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Pool, du 13 juin au 10 juillet 2020.

A noter que le PCT compte douze fédérations et cent quinze comités sur toute l'étendue du territoire national.

P.A.D

Coup d'oeil en biais

L'emprise du virus sur le pays se poursuit

L'OMS Congo a rapporté lundi 15 juin sur son compte twitter le dernier bilan ci-après établi par le ministère de la Santé : 104 nouveaux cas confirmés de Covid-19 dans les 72 heures (12, 13 et 14 juin), 130 nouveaux cas de guérison et 1 nouveau décès. A ce jour, le Congo a enregistré au total 883 cas positifs dont 391 guéris, 27 morts et 465 cas actifs encore sous traitement, affirme la même source.

Les Ninjas-nsiloulou refont parler d'eux!

Un moment, tranquilles, les miliciens de Frédéric Bintsamou, dit pasteur Ntoumi, se sont réveillés mercredi 10 juin 2020 sur la route nationale n°1, au village Mabouba. Ils ont brusquement décidé qu'un jeune homme du village était trop riche et devait leur remettre argent et moto. L'incident s'est déroulé alors que le ''boss'' passait la nuit à côté. La moto a été restituée, pas les 250.000 francs CFA emportés!

Un troisième agent de santé meurt du Covid-19

En première ligne face au Covid-19, le personnel de santé n'est pas épargné par le terrible virus. Un agent a succombé vendredi dernier, a annoncé dimanche 14 juin le professeur Alexis Elira Dokekias, président de la Commission de prise en charge des malades du Covid-19, invité du journal de 7h de Radio-Congo. Ce qui porte le cumul des décès à trois parmi eux, depuis l'intrusion de la pandémie au Congo. Au total, 36 agents de santé ont déjà contracté le virus.

L'angoisse des populations du village Koulombo

L'armée angolaise, opposée aux rebelles du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC), ça recommence. Les deux forces belligérantes ont recommencé à inquiéter la population de Koulombo, un village congolais du district de Tchiamba-Nzassi (département de Pointe-Noire). Le dimanche 7 juin dernier, les habitants de ce village, à la frontière avec le Cabinda, ont été surpris par l'incursion des militaires gouvernementaux angolais. Ces derniers auraient tué deux Congolais, le chef du village et son secrétaire général. Il semble que c'est une vengeance aveugle, après la découverte dans ce village d'un policier angolais tué, fin mai, probablement par les troupes rivales du FLEC. Cette situation n'arrange pas les pauvres paysans de Koulombo.

Les taxis-motos réduits à travailler dans la clandestinité

Pendant le confinement, la crise sanitaire a jeté dans les rues des chômeurs qui ont enfourché leurs motos et décidé de se faire taxi pour arrondir leurs fins de journées difficiles. Il n'y avait pas que des chômeurs, des fonctionnaires civils et militaires étaient aussi aux commandes de ces engins à deux roues, signale-t-on. La course étant taxée à 1000 voire 1500 francs CFA selon la distance, et une recette journalière variant entre 25 ou 30.000 francs CFA, nombreux n'ont pas voulu rater l'aubaine. On a cru qu'avec le déconfinement, les taxis-motos vont disparaître. Il n'en est rien ! Les faux taxis travaillent maintenant avec des rabatteurs, sachant que leur activité est illégale.

Brazzaville, sixième ville la plus chère en Afrique

Depuis des décennies, la vie dans la capitale congolaise a toujours coûté cher. Ce que confirme le rapport 2020 du cabinet américain Mercer, spécialisé dans le classement des villes du monde, en termes de coût de la vie, cette fois pour les expatriés. Brazzaville est dans le Top 10 des villes les plus chères en Afrique. Elle se classe sixième (tout juste derrière Abidjan en Côte d'Ivoire) en Afrique et quarantième dans le monde sur 209 villes évaluées. En Afrique centrale, Brazzaville est derrière Ndjamena (1er), Kinshasa (3e) et Libreville (4e), mais devant Bangui (8e) et Yaoundé (9e). Pour établir son classement, Mercier s'est basé sur plusieurs critères, parmi lesquels le coût du logement, du transport, de l'alimentation, de l'habillement, des articles ménagers.

Grogne des tenants de kiosques Mobil Money face à la baisse des commissions

Les merchants du Congo sont mécontents de la baisse unilatérale des commissions relatives aux transaction financières par Mobil Money décidée par l'opérateur de téléphonie mobile MTN. Pour le dépôt, ces commissions sont passées de 1 à 0,7%, soit 70 francs CFA pour un dépôt de 10.000 francs CFA en juin 2019, puis à 0,5% en décembre 2019, enfin à 0,4% en juin 2020. Pour le retrait, la commission est passée de 1 à 0,8%. Les merchants protestent contre cette cure qui ne leur permet plus de supporter certaines charges. Au cas où leur revendication n'est pas prise en compte, ils menacent de boycotter ou de cesser leur collaboration.

Avenue Loutassi : l'exemple de routes qui font honte à Brazzaville

Ce qu'on voit sur l'avenue Loutassi, notamment le tronçon entre le passage à niveau du CFCO et la station-service Total, se passe de tout commentaire. La route est en état de dégradation avancée depuis plus d'une année. Les pluies l'ont transformée en circuit de rallye. Des ornières s'y sont creusées. Elles n'ont d'égale que l'indifférence des pouvoirs publics face à cette situation. La circulation est fortement perturbée à cet endroit. Mise au programme, la réhabilitation ou la reconstruction de ce tronçon, fermé un moment, n'a jamais connu un début d'exécution. Pourtant, c'est une affaire de moins de 300 mètres!

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

CONGO-RUSSIE

Raffermissement de la coopération entre les hommes d'affaires

Une mission d'hommes d'affaires russes séjournera au Congo prochainement, dans le cadre du renforcement de la coopération avec leurs homologues du Congo. Depuis, les acteurs économiques congolais sont à pied d'œuvre pour préparer cette visite, qui après Brazzaville se poursuivra à Kinshasa, en RD Congo. Ainsi, Dmitry Poduev, attaché, chargé de la coopération économique de l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo, a été reçu vendredi 5 juin 2020 par Paul Obambi, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB). Les deux personnalités ont croisé leurs vues pour s'enquérir du niveau des préparatifs du côté des deux parties.

Paul Obambi et Dmitry Poduev pendant l'entretien

Le diplomate russe n'était pas à sa première visite à la Chambre de commerce de Brazzaville. Avec son hôte représentant le patronat congolais, les deux hommes se sont entretenus en présence de deux vice-présidents de la Chambre de commerce, Fidèle Bossa et Mohamed Kanso et d'autres membres du personnel dont Evariste Miakakarila, directeur de la Coopération et assistant du Président de la Chambre consulaire, qui est aussi directeur du Centre de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP) de celle-ci. L'entretien a permis de raffermir les liens, cinq mois avant l'arrivée au Congo d'une délégation d'hommes d'affaires russes, attendus vers fin 2020. Il s'agit des sociétés qui ont manifesté la volonté de venir en terre congolaise, rencontrer leurs homologues. Parmi ces sociétés, celles évoluant dans les secteurs du commerce, de la technologie, de l'industrie automobile dont la société prend activement part au rallye Paris-Dakar. Le secteur de la banque sera lui aussi représenté.

Cette mission prolonge la vision des chefs d'Etat lors du sommet Russie-Afrique en octobre 2019, qui avaient affirmé leur volonté de rétablir la coopération tous azimuts entre l'Afrique et la Fédération de Russie. Malheureusement, *«le chiffre d'affaires entre Brazzaville et Moscou reste impardonnablement faible»* selon Dmitry Poduev, qui a déclaré qu'en 2019 celui-ci n'était que de 28 millions de dollars, ce qui représente 10 millions de dollars de moins que l'année d'avant. Le diplomate russe croit *«fermement que le développement accéléré des relations dans le domaine du commerce entre les milieux d'affaires russes et congolais complète la politique de diversification de l'économie soutenue par le Président Denis Sassou-Nguesso, et contribue au renforcement de la coopération russo-congolaise marquée par une amitié historique».*

La mission des hommes d'affaires russes concernera donc les deux Congo. Elle débutera par Brazzaville et se poursuivra à Kinshasa. Pendant que les hommes d'affaires du Congo travaillent pour la préparer, en face leurs collègues de la RD Congo font aussi autant.

Déjà à pied d'œuvre avec son équipe pour faciliter la réalisation de cette visite, Paul Obambi se dit heureux qu'il y ait autant d'entreprises russes qui viennent au Congo. Le président de la Chambre de commerce de Brazzaville a rappelé à son hôte que les secteurs prioritaires liés à ce processus sont ceux présentés au corps diplomatique au Congo et contenus dans le Plan national de développement (PND).

Le président du patronat congolais a également évoqué pandémie du coronavirus qui a surpris tout le monde, l'événement qui selon lui a donné à tous les pays du monde «une autre éducation». Car, tous les pays du monde se trouvent en position de nouveau départ.

Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce a reconnu que les chefs d'Etat des deux pays sont des frères de tous les temps. Et que cela fait près de 10 ans que l'on parle de ce projet de rapprochement bilatéral qui est resté au niveau des administrations. Il a souligné que le secteur sur lequel la compétence de la Russie est attendue c'est aussi celui de l'agriculture. De même, il a rappelé que l'URSS de l'époque est le pays qui a formé le plus de cadres congolais. Ainsi, il considère dans le cadre de la relance de l'économie congolaise la Russie comme un partenaire de taille. Aussi, souhaite-t-il que le secteur de l'automobile soit adossé à celui du tourisme; mais aussi de renforcer les relations entre les Chambres de commerce franco-russes et les Chambres de commerce congolaises. Ce qui importe d'organiser une délégation des hommes d'affaires congolais pour aller voir des opportunités en Russie, en vue des B to B potentiels et les demandes des B to G au niveau du Congo. Cela supose la formation professionnelle.

Aristide Ghislain NGOUMA

Qui me répondra?

La route principale de Mayanga est menacée de coupure par une érosion. Que feront les femmes des ceintures maraîchères pour évacuer leurs produits?

A.NK-K. (Moukondo, Brazzaville)

COVID 19

Sensibiliser la population à travers le digital

Les agences du système des Nations Unies (le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ont livré mercredi 10 Juin 2020 trois solutions digitales en réponse au COVID 19 au Gouvernement représenté par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Il s'agit de EduCovid, ChatBot et COVID Tracker. C'était avec la participation de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies (SNU), Maleye Diop, représentant résident du PNUD et de Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, représentant résident de l'UNFPA. Jacqueline Lydia Mikolo a lancé officiellement l'application de ces trois solutions digitales.

Photo de famille après le lancement des trois solutions

Dans le cadre de la réponse à l'épidémie au COVID 19, le SNU s'inscrit dans la continuité de son appui au Gouvernement en République du Congo, notamment pour garantir la continuité du service public en matière d'information et de communication. La création des solutions numériques ont pour but de sensibiliser la population, notamment celle à risque et en appuyant la continuité du service public.

Le PNUD a remis des tests de licence Zoom ainsi que des modems de connexion à l'internet pour permettre au Gouvernement d'assurer la continuité du service dans le contexte au COVID 19.

EduCovid est une application gratuite de rappel automatique proposée par l'UNFPA. Cette application rappelle des consignes barrières à savoir le lavage des mains et la détection de proximité entre deux individus. Elle sert aussi de canal de diffusion d'information sur la COVID-19 en temps réel (communiqué officiel, décret, etc.). L'application a pour objectif de fournir instantanément à l'utilisateur des informations claires et détaillées sur la COVID 19, les moyens de se protéger, et de le diagnostiquer. EduCovid est également une plateforme de relais d'informations en temps réel et de notifications de rappels des mesures barrières. Solution numérique dynamique, simple, dotée d'une interface conviviale et rédigée en français facile (pouvant prendre en compte d'autres langues nationales). EduCovid est développé par Fongwama, une communauté africaine de développeurs en logiciels libres, a indiqué Prince Youlou, responsable de la plateforme Fongwama.

Le ChatBot, une application réalisée par le PNUD, est destinée à la population. C'est un agent conversationnel doté d'intelligence artificielle capable de converser, assister et conseiller une communauté sur un sujet défini. ChatBot est un service de conversations automatisées par le biais d'arborescences de choix de questions. Cet outil a pour but de répondre aux préoccupations des utilisateurs et de les guider sur la base des questions posées sur la situation du COVID au Congo, la gestion des gestes barrières et l'interrogatoire sur les symptomes. Comment marche le service? Il faut envoyer C19 au numéro 067048010.

Le COVID Tracker quant à lui, est un service qui sert à géolocaliser les malades de la pandémie par les professionnels de santé.

Pour Chris Mburu, l'UNFPA et le PNUD ont développé des solutions digitales innovantes pour renforcer le système d'information et de sensibilisation d'une part et d'autre part de renforcer la production, le traitement, l'analyse, la dissémination de données pour accompagner la réponse au COVID 19.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que la mise en service des trois solutions digitales fournira l'information necessaire aux populations pour faire face aux risques de la maladie de Corona à COVID 19. Elle a de même rassuré la disponibilité de son département à poursuivre cette collaboration avec les agences du Système des Nations Unies (SNU), qui permettra certainement de créer des conditions pour une riposte plus efficace à l'épidémie au COVID 19 et plus largement à l'usage des TIC pour un système de santé plus performant.

Le ministre Léon Juste Ibombo a confirmé que les applications numériques viennent pour contribuer et assurer la sensibilisation sur la prevention et la prise en charge du COVID 19.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AGRICULTURE

Relancer l'arboriculture fruitière au Congo

Le secteur agricole est loin d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la population. Alors que l'arboriculture a été introduite dans le pays vers les années 1930, pendant la période coloniale, elle peine à répondre à la demande intérieure. La création de la station fruitière de Loudima, dans le département de la Bouenza, où plusieurs recherches ont été menées au profit de l'arboriculture fruitière, n'a pas amélioré les choses. Les petites quantités de fruits ne peuvent suffire à satisfaire les besoins des consommateurs. Comment élaborer des stratégies pour relancer, dynamiser et développer ce secteur important de l'agriculture au Congo?

Les mandaraniers et ses fruits

D'abord florissant, le secteur arboricole a connu un déclin brutal à la suite d'une attaque virale. A Boko, dans le Pool, grand point de rayonnement de la production fruitière au Congo impulsée par le gouverneur colonial Butafuoco, la maladie des plantes s'était étendue. Un arboriculteur local, propriétaire de 32 hectares d'arbres fruitiers, avec une grande variété confondue de manguiers, safoutiers, litchi et bien d'autres, vit le dépérissement imparable de ses arbres fruitiers. Le constat fait: les agrumes avaient été attaqués par la tristéza, un virus qui détruit complètement les agrumes. C'est la cause du déclin et du vieillissement des arbres, selon Adolphe Ngouissani, ingénieur agronome, spécialiste en arboriculture fruitière, chargé de la protection des végétaux et la défense des cultures.

Ensuite, la station fruitière de Loudima prit le relais du développement de l'arboriculture fruitière au Congo. La recherche s'impulsa surtout dans les années 70 et 80. Puis un projet fruitier de Boko s'ajouta à l'arsenal de lutte. C'est pendant cette période que le Congo a beaucoup exporté vers l'Union européenne de grandes quantités de fruits, notamment les mangues, les litchis. En même temps que les produits de maraîchage comme les aubergines, les concombres et la tomate.

Dans le département du Pool, a indiqué l'ingénieur agronome, le colon Butafuoco, un ingénieur agronome, avait institué la culture de planter des arbres fruitiers par les paysans. Ainsi, il avait introduit le Litchi, un arbre des pays tempérés ayant favorablement trouvé un terrain et un climat propices à Boko. L'arbre y a prospéré. Butafuoco fut aussi à l'origine du lancement de variétés de mandarines qui, aujourd'hui sont connues sous le vocable de mandarines Butafuoco.

Après Boko, le Litchi s'est répandu partout, avec l'écosystème favorable, jusqu'à Djambala, dans le département des Plateaux et aujourd'hui même à Brazzaville. «Ce qui fait que les agrumes manquent, c'est le défaut de porte-greffes. Après avoir planté le noyau, si le germe sort, il faut le greffer. Cette opération ne doit pas se faire avec n'importe quel arbre pour éviter la maladie qui guette toujours ces plantes», a précisé Adolphe Ngouissani.

Un réseau de pépiniéristes phytotechniciens d'arboriculteurs du Congo a été mis en place en 2017 avec l'aide du PRONAR. Pour avoir suffisamment de fruits, Il faut planter beaucoup d'arbres fruitiers en mettant en place des parcs à bois composés de variétés végétales, parce qu'actuellement les pépiniéristes ont des difficultés pour avoir des greffons. Il est également question d'atomiser les fleurs des mangues pour les épargner de toute maladie.

Pour l'avenir de l'arboriculture fruitière au Congo, Adolphe Ngouissani met l'accent sur la formation des pépiniéristes.

Jacqueline MAKAYA et Ph. BANZ

BANQUE MONDIALE

Financement exceptionnel pour riposter à la crise de COVID-19

A l'occasion de la réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de COVID-19 et au-delà, le Président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass a prononcé 28 mai 2020, une allocution que beaucoup ont trouvée retentissante. A Washington comme partout ailleurs aux Etats-Unis d'Amérique, mais aussi au niveau des Etats membres du groupe, la teneur de ce discours a été saluée.

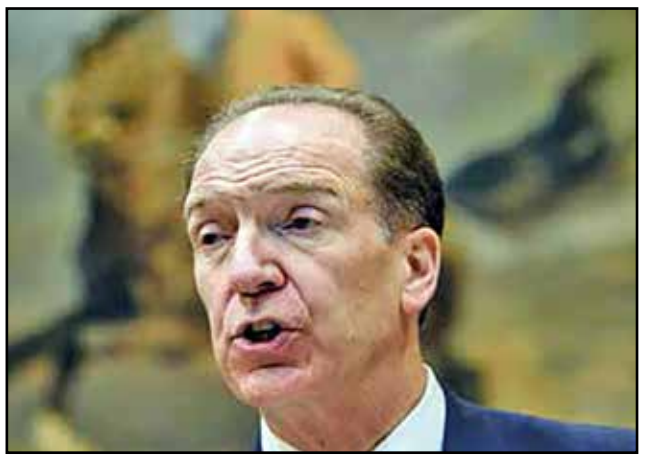

David Malpass

Le patron de la Banque mondiale a tout d'abord remercié le Secrétaire général de l'ONU, les chefs d'Etat et tous les autres intervenants qui ont participé à cette réunion des Nations unies. Il a tenu tout particulièrement à saluer Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), pour le leadership dont elle fait preuve, l'énergie qu'elle dégage et les résultats qu'elle obtient. Il a rappelé que leurs deux institutions, le FMI et le Groupe de la Banque mondiale, travaillent en étroite collaboration sur des défis financiers et économiques, y compris ceux qui ont des incidences sur les pauvres du monde. Le Groupe de la Banque mondiale a-t-il dit a pour mission de réduire l'extrême pauvreté et d'assurer une prospérité partagée et une croissance plus rapide et durable. Et que leurs représentations à travers le monde, y compris dans bien des pays les plus fragiles, travaillent chaque jour avec le FMI à la recherche de voies et moyens particuliers pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan du développement. David Malpass a par la suite encouragé tous ceux qui ont participé à la réunion à rechercher des mesures concrètes qu'ils peuvent prendre pour contribuer à cet effort. Ils ont-ils, a-t-il indiqué, dépensé beaucoup d'énergie à discuter des objectifs de développement dans ce forum. Bien qu'il craint qu'un bon nombre de ces objectifs ne soient pas atteints et souhaiterait que tous mettent davantage l'accent sur la prise de mesures concrètes et y consacrent leur temps et leur énergie. Il a également rappelé que le Groupe de la Banque mondiale a lancé, dès mars, un financement exceptionnel pour couvrir la riposte à la crise de COVID-19. Le groupe entendait agir rapidement et à grande échelle à travers le monde entier, conscient qu'il fallait s'attaquer à COVID-19 partout. «Nous capitalisons» a-t-il souligné «cette première riposte en mettant en place de nouveaux programmes d'aide qui, dans les semaines à venir, permettront aux pays en développement de venir à bout de la pandémie et de se recentrer sur la croissance et le développement durable». Au début de la crise, «nous nous sommes engagés à fournir d'importantes ressources financières supplémentaires aux pays les plus pauvres du monde en cette période difficile». Ces mesures selon David Malpass «ne seront pas suffisantes, compte tenu de la conjugaison d'une grave crise sanitaire avec une profonde récession mondiale et des conséquences sociales sans précédent. Dans le cadre de nos programmes, nous nous efforçons de résoudre autant de problèmes que possible, et je vous invite à vous joindre à ces efforts en apportant des financements complémentaires». Selon les estimations d'avril, la pandémie et l'arrêt de l'activité économique dans les pays avancés feront basculer 60 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, ce qui augmentera le nombre des personnes dans le monde qui disposent de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre, pour le porter à quelque 700 millions, et poussera le taux de pauvreté mondial à la hausse pour la première fois depuis 1998, lorsque la crise financière asiatique avait sévi. Craignant que ces chiffres n'augmentent, le patron de la Banque mondiale a signalé que «les fermetures d'écoles dans 191 pays concernent 1,5 milliard d'élèves. La baisse des revenus des travailleurs migrants entraînera celle des transferts de fonds vers leurs pays d'origine, tandis que les pénuries de main-d'œuvre migrante dans le secteur agricole des économies avancées fait peser des risques sur les approvisionnements alimentaires. Les vastes répercussions de la pandémie et l'arrêt de l'activité dans les économies avancées affectent d'après lui «plus durement les pauvres et les personnes vulnérables - femmes, enfants, personnes âgées et travailleurs de la santé - creusant les inégalités dues au défaut de développement et exacerbant davantage la crise sanitaire». Selon lui, «des millions de personnes en Afrique de l'Est sont confrontées à une triple crise, à savoir l'urgence sanitaire, la récession mondiale et l'invasion de criquets pèlerins qui menacent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Nous avons récemment approuvé et démarré la mise en œuvre d'un programme régional portant sur la crise acridienne». Pour cela, «il est urgent d'agir en apportant des financements supplémentaires par les canaux dont nous disposons et, une fois de plus, je vous invite à participer à cet effort de financement». Le Groupe de la Banque mondiale a dit son dirigeant, «s'emploie à aider les pays à augmenter les dépenses consacrées à la santé, à renforcer les filets de protection sociale, à préserver les services publics et un secteur privé créateur d'emplois, et à parer les perturbations financières. Nous sommes en mesure de déployer jusqu'à 160 milliards de dollars d'ici à juin 2021, notamment en mobilisant immédiatement 51 milliards de dollars sous forme de dons et de financements hautement concessionnels puisés sur les ressources d'IDA-19. Les autres banques multilatérales de développement se sont engagées à fournir 80 milliards de dollars de plus dans le cadre de la riposte à COVID-19, ce qui portera le montant total à 240 milliards de dollars».

AG.

GABON

Le coordonnateur résident de l'ONU félicite la stratégie de riposte au coronavirus

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Gabon Stephen Jackson a félicité le gouvernement du pays pour sa transparence depuis le début de l'épidémie. Il s'est dit «très impressionné par la stratégie de riposte gabonaise» contre le coronavirus (COVID-19). Le diplomate de l'ONU a notamment mercredi dernier qu'«une information fiable et transparente est à la base d'une bonne riposte. Et au Gabon, il y a eu cette transparence», a-t-il indiqué.

Depuis le début de la crise sanitaire mondiale, le Gabon s'est fait un point d'honneur à communiquer quotidiennement sur l'évolution de la maladie dans le pays. Tout n'a pas été «parfait», selon le coordonnateur résident du système des Nations unies qui explique cela par le caractère «inédit» de la pandémie. «C'est une situation inédite. Tout le monde est dans l'apprentissage. Il n'y a aucun pays au monde qui a réagi de manière parfaite», affirme-t-il. Stephen Jackson salue les mesures prises par le gouvernement gabonais au début de la crise sanitaire pour endiguer la propagation du virus, notamment le confinement total du grand Libreville. Des mesures qui ont «permis d'acheter du temps pour mettre en place une vraie riposte», ponctue-t-il. Jusqu'ici, le Gabon compte officiellement 3.294 cas positifs au coronavirus, dont 956 guéris et 21 décès à la date du 9 juin 2020. Le pays est considéré comme l'un des bons élèves en matière de riposte contre la COVID-19 en Afrique. Les autorités affirment avoir constaté une consommation accrue de décoctions censées guérir la COVID-19 et en appellent à la prudence. Lundi 8 juin, le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon (COPIL) a mis en garde contre les pseudo-traitements traditionnels présentés comme une solution thérapeutique ou préventive contre le coronavirus (COVID-19). «Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, nous constatons une consommation de plus en plus importante de décoctions par certains compatriotes. Nous voulons une fois de plus attirer leur attention sur le fait qu'il n'est pas encore prouvé que ces décoctions guérissent le coronavirus», a déclaré le Dr Guy Patrick Obiang Ndong, porte-parole du COPIL. Selon les tradi-praticiens, certaines décoctions atténueraient les symptômes tels que la fièvre, la toux, la fatigue, la diarrhée mais ne guérissent pas de la maladie.

Stephen Jackson

Azer ZATABULI

Unité de Gestion du
Parc National de Nouabalé-Ndoki

FONDATION NOUABALÉ NDOKI

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 407-2_PTAB2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) VILLAS UNIFAMILIALES AU SEIN DU LOTISSEMENT DES TRAVAILLEURS DU PARC NATIONAL DE NOUABALE-NDOKI A BOMASSA, DISTRICT DE KABO, DEPARTEMENT DE LA SANGHA

1.Objet de l'Appel d'Offres
Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'Exercice 2020, la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) lance un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) pour la réalisation des travaux de construction sus-indiquées dont le Maitre d'ouvrage est la FNN.

2.Consistance des travaux
Les travaux à réaliser comprennent la construction de deux (02) logements au sein du nouveau lotissement des travailleurs du Parc National de Nouabalé-Ndoki à Bomassa, District de Kabo.

3.Participation et origine
La participation au présent AOON est ouverte à toutes les entités juridiques et sociétés de Droit Congolais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux. Une visite préalable du site du chantier est obligatoire.

4.Délai d'exécution
Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5.Financement
L'activité est financée par la coopération allemande à travers la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) pour un montant maximum de soixante-dix millions de francs XAF (70.000.000FCFA).

6.Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres
Le dossier du présent AOON peut être consulté et retiré pendant les heures ouvrables au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Économique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha, ou par simple demande par email à l'adresse suivante : kbeltron@wcs.org

7.Remise des offres
Chaque offre, rédigée en Français en un (01) exemplaire, devra parvenir à la Fondation Nouabalé-Ndoki au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Économique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par email à kbeltron@wcs.org au plus tard le 31/07/2020 à 13heures précises.
Elle sera présentée sous pli fermé et devra porter la mention : «Appel d'Offres Ouvert National Act407*2 PTAB2020 FNN ».

8.Recevabilité des offres
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du dossier d'AOON sera déclarée irrecevable.

9.Ouverture des offres
L'ouverture des offres aura lieu le 04/08/2020 en séance privée par la Commission d'Évaluation des Marchés de la Fondation Nouabalé-Ndoki.

10.Critères d'évaluation
10.1.Principaux critères éliminatoires
• Absence d'une attestation de visite
• Dossier administratif non-conforme ;
• Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
• Un critère essentiel non satisfaisant.
10.2. Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
• Conformité et qualité des produits proposés (40 points)
• Compréhension des termes de référence / Méthodologie proposée (20 points)
• Qualifications et compétence du personnel (40 points)
Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

11.Attribution du marché
Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement conforme ayant obtenu le meilleur score combiné (technique :70% et financier : 30%).

12.Durée de validité des offres
Les offres doivent rester valides durant une période de 30 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

13.Renseignements complémentaires
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par mail à l'adresse : kbeltron@wcs.org

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA
NOTAIRE
B.P. 14175—TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL :contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : missamoumampouya-officenotarial.cg
****

«GROUPE TWIN'S CORPORATION» S.A.R.L.U.
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : 1849, Rue Loby, Moungali, Brazzaville
République du Congo
RCCM : CG-BZV-01-2020-B13-00066

CONSTITUTION

Il a été constitué le neuf janvier deux mille vingt, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée, «GROUPE TWIN'S CORPORATION» S.A.R.L.U, dont les statuts reçus le même jour par Maître J. A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire à Brazzaville (République du Congo), ont été enregistrés à Brazzaville (République du Congo) à la recette des impôts de Poto-Poto, le 20 janvier 2020, folio 013/7, n° 0073.

• OBJET :

- vente et livraison de fournitures, matériels de bureau et informatique,
- restauration et hôtellerie,
- louage,
- quincaillerie,
- location et vente de véhicules,
- dépôt ciment et boissons,
- multimédias,
- agence de communication et évènementiel,
- production artistique,
- bâtiments et travaux publics,
- agence de voyage et guide touristique,
- immobilier (vente et location)
- commerce général,
- froid,
- agence d'hôtesse,
- sécurité et gardiennage,
- location matériel de musique,
- service de ménage et entretien,
- vente de matériaux de construction,
- import-export.

• SIÈGE SOCIAL : 1849, rue Loby, Moungali, Brazzaville (République du Congo).

• APPORT EN NUMÉRAIRE : Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements, reçue par Maître J. A. MISSAMOU, Notaire à Brazzaville (République du Congo), le neuf janvier deux mille vingt et enregistrée le 20 janvier 2020 à Brazzaville (République du Congo), à la recette d'impôt de Poto-Poto, folio 013/5, n° 0071, il est fait apport à la société par l'associé unique de la somme d'Un Million (1.000.000) de Francs CFA.
• DEPÔT AU GREFFE : RCCM n° CG-BZV-01-2020-B13-00066 du 5 mars 2020
• GERANTE : Monsieur Lenaïc Juvel BAKALAFOUA NDJAMBOU.

Pour insertion Légale

VIENT DE PARAÎTRE

«Ecologie et santé humaine» de Gracias Martial Samba

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, actuel vicaire de la paroisse Saint Paul de Madibou, Gracias Martial Samba vient d'inscrire son nom dans le cercle des prêtres-écrivains congolais, en publiant aux éditions «Le Lys Bleu», à Paris, en France, un ouvrage de 188 pages, intitulé: «Ecologie et santé humaine» et sous-titré : «Plaidoyer pour un mode vie éco-responsable».

Achevé d'être imprimé en Allemagne, en février 2020, ce premier ouvrage de l'auteur disponible en France, a été préfacé par Aubin Banzouzi, séminariste, professeur certifié de lycée, écrivain et chroniqueur culturel. *«Gracias Martial Samba, se souciant du mieux-être intégral de ses contemporains, s'intéresse par cette étude à la question écologique, notamment l'évaluation de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, et par conséquent l'influence de l'environnement sur la santé humaine.»,* affirme le préfacier. *«Sa réflexion aidera à comprendre avec plus d'objectivité les causes essentielles de la dégradation de la nature. Dans cette quête, l'inculpé c'est l'homme (la femme y comprise). Cependant, sa vision n'est pas seulement alarmiste de façon béate et défaitiste. Il croit surtout en la capacité de l'homme d'atténuer les dégâts écologiques dont il est la cause principale, et essaye de suggérer des démarches à la mesure du réalisable en comptant – éventuellement – sur la mobilisation de toutes les bonnes volontés, aux niveaux individuel et communautaire»,* affirme Aubin Banzouzi, dans sa préface.

«L'auteur se montre ici sensible d'abord au milieu qui lui est géographiquement proche, avant d'étendre sa vision-remède à un cadre plus éloigné. Sa démarche pédagogique, pastorale et prophétique – un tantinet ordinaire – corrobore l'exhortation habituelle de l'actuel archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, à l'endroit de ses ouailles: *«Aimez vos milieux de vie, et faites-en des paradis!». L'une des richesses que présente ce livre, c'est l'élucidation d'une kyrielle de concepts et de phénomènes aidant à cerner les différents contours de la crise écologique suivant le triptyque causes, conséquences et approches de solutions. Même si ce plaidoyer n'est pas une panacée, il sera néanmoins un outil d'éveil et d'instruction fondamental pour un engagement écologique plus consciencieux et responsable»,* fait savoir le préfacier.

Subdivisé en trois chapitres: De la question écologique, les risques de la crise écologique sur la santé humaine, et perspectives éthico-politiques et théologiques pour la défense écologique, ce livre s'achève sur une conclusion générale. *«Cette étude est loin d'être incontestable. Elle n'a pas la prétention d'avoir épuisé toute la problématique de l'écologie et avoir donné satisfaction à tous les questionnements qui se posent au niveau des résolutions à prendre non seulement pour une éducation écologique et sanitaire, en vue d'une amélioration du rapport anthropocosmique de la santé, mais aussi pour instaurer un rapport sain et harmonieux dans la relation triangulaire qui engage l'être humain, la société dans laquelle il vit, et le milieu où vit cette société. En effet, l'écologie ce n'est pas seulement la défense de l'environnement, mais aussi la lutte pour instaurer ce rapport.*

Abbé Gracias Martial Samba

La couverture du livre

Néanmoins, il a quand même eu le mérite d'avoir ouvert des pistes de solutions auxquelles pourront s'inspirer les chercheurs qui aborderont le même thème dans le futur et qui pourraient, à la longue, l'enrichir. Toutefois, il sera regrettable de s'arrêter à la spéculation, car c'est l'action continue et bien orientée qui conduit au mieux-être», affirme l'auteur dans sa conclusion générale.

Déjà disponible en France au prix de 18,80 euros, cet ouvrage de l'auteur est à conseiller à tout lecteur désireux d'étendre ses connaissances en écologie et sur les relations qu'entretient l'homme avec son environnement et sur l'action de l'environnement sur la santé humaine.

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ

Ancien de la chorale «Les Baptistes», Pascal Nganga Ndiaye a quitté cette terre

Il s'appelait Nganga Pascal Lambert alias Ndiaye, ancien membre de la chorale «Les Baptistes» des années 75 de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï. Il s'est éteint le vendredi 5 juin 2020 dans les premières heures de la matinée au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) à l'âge de 68 ans. Il y avait été admis pendant quelques heures seulement. Pascal Biozi Kiminou, l'un des anciens de la paroisse et responsable de la commission historique qui a connu l'illustre disparu fait une évocation de son parcours. *«Pascal Lambert Nganga Ndiaye était parmi les doyens de Talangaï, le quartier qui nous a vu grandir. Il a fait partie de la première génération des choristes dès la fondation de la paroisse Saint Jean-Baptiste en novembre 1971 et nous, avec Mgr Urbain Ngassongo, l'actuel évêque de Gamboma étions des enfants de chœur. Pascal Lambert Nganga Ndiaye se proposait de faire partie de la commission historique pour donner une touche particulière au cinquantenaire de la paroisse qui se profile à l'horizon. Hélas, le destin en a décidé autrement».*

Il est né le 14 avril 1952 à Léopoldville, actuelle Kinshasa, et lorsque survint la louche affaire du trafic d'armes, 25.000 Congolais sont expulsés par Moïse Tschombé, premier ministre du gouvernement central transitoire, ministre des Affaires étrangères, du plan, du commerce extérieur et de l'information. L'après-midi du vendredi 21 août 1964, le débarcadère de Brazzaville est pris d'assaut par de nombreuses familles pour accueillir les expulsés de Léopoldville, parmi lesquels Pascal Lambert Nganga Ndiaye, Eugène Kissita, Charles Matthieu Matassa dit Mossika-Sika, Raymond Makiadi, Eugène Bileko... Toutes ses personnes ont fait partie de la première génération des choristes de la paroisse. Journaliste présentateur des journaux en langue Kituba à la télévision nationale congolaise, Pascal Lambert Nganga Ndiaye a, au plan politique, occupé des fonctions de secrétaire général de la sous-préfecture de Loukoléla dans le département de la Cuvette, de 2006 à 2009. Après avoir fait valoir son droit à la retraite à la Fonction publique en 2012, il a prêté ses services à Vision 4, une chaîne de télévision privée émettant depuis le Cameroun, en qualité de correspondant jusqu'à sa mort.

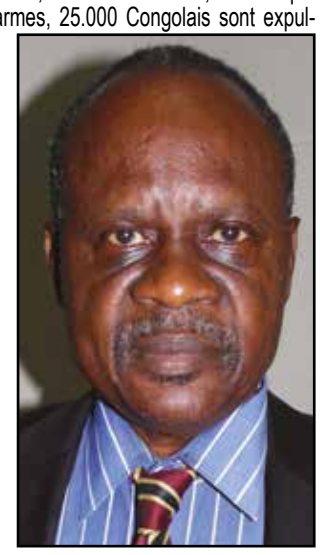

La veillée mortuaire est organisée au domicile parental sis 58 rue Tchitondi, croisement avenue Marien Ngouabi, à Talangaï, en face de l'église Kimbanguiste.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMUNIQUE DE PRESSE

ANNONCE RELATIVE A L'OUVERTURE DE LA DEUXIEME CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LA NORME DE CERTIFICATION DE GESTION DURABLE PAFC BASSIN DU CONGO

Au terme de la première consultation publique tenue du 13 Décembre 2019 au 14 Février 2020, les commentaires reçus des parties prenantes ont été analysés et des propositions de modifications de certaines exigences et annexes de la norme ont été faites.
La version de la norme avec ces propositions de modifications a été soumise au test pilote a l'issue duquel toutes les propositions de modifications (de la CP1 et du test pilote) ont été transmises aux membres du Forum d'élaboration des normes PAFC BC pour discussions et formulation d'une nouvelle version de la norme à soumettre à la deuxième consultation publique.
Y faisant suite, l'ATIBT informe les parties prenantes de la gestion des ressources forestières dans le Bassin du Congo de l'ouverture de la deuxième consultation publique portant sur cette version de la norme de certification de gestion durable validée par le Forum.
Cette deuxième consultation publique sera ouverte le Samedi 23 Mai jusqu'au Lundi 22 Juin 2020.
Les commentaires des parties prenantes peuvent se faire en:
• remplissant le formulaire de commentaires dédié et en le transmettant par email à l'adresse coordination@pafc-certification.org ;
• Obtenant une version papier de la norme et du formulaire de commentaires auprès des PAFC nationaux du Cameroun, Congo Brazzaville et Gabon puis en déposant le formulaire de commentaires rempli à l'un de ces PAFC nationaux.

Les parties prenantes désireuses de contribuer à l'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo au travers de cette consultation publique sont invitées à prendre connaissance des modalités et informations nécessaires sur le site internet de l'ATIBT en suivant le lien https://www.atibt.org/fr/developpement-et-institutionnalisation-dun-systeme-de-certification-pafcpour-le-bassin-du-congo-ouverture-de-la-seconde-consultation-publique-sur--la-norme-decertification-de-gestion-durabl/ ou le site internet de PAFC en suivant le lien : http://www.pafccertification.org/pafc-bassin-du-congo/actualites-pafc-bassin-du-congo/2570-seconde-consultationpublique-pafc-bassin-du-congo
Il est à noter que les formulaires de commentaires remplis seront reçues jusqu'au Lundi 22 Juin 2020 au plus tard.

Le 22 Mai 2020

é Benoît Jobbe-Duval

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans l'industrie agro-alimentaire:

Un Ingénieur Automaticien (H/F) – Réf: 061/20
Un Chef de section Génie civil (H/F) – Réf: 062/20
Un Responsable travaux neufs (H/F) – Réf: 063/20
Un Dessinateur industriel (H/F) – Réf: 064/20

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

Merci de postuler à l'offre avant le 22 juin 2020 en consultant notre site dans la rubrique DERNIERES MINUTES:

http//www.potentielrh.com

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika a dévoilé sa feuille de route

Nommé évêque coadjuteur de Brazzaville avec droit de succession le 18 avril 2020 par le Pape François, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a pris possession canonique de son siège, dimanche 31 mai, jour où l'Eglise a célébré la solennité de la Pentecôte, fête qui rappelle la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée en la cathédrale Sacré-Cœur par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Le nonce apostolique au Congo et au Gabon ainsi que les autres évêques membres de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) y ont concélébré. Cette messe a coïncidé avec la clôture de la session extraordinaire de la CEC ayant traité entre autres sujets, celui concernant la clôture de l'année académique 2019-2020 dans les Grands séminaires nationaux de théologie et de philosophie de Kinsoundi.

Ayant connu la participation de deux membres du gouvernement: Arlette Soudan Nonault du Tourisme et de l'environnement et Jacqueline Lydia Mikolo de la Santé et de la promotion de la femme, cette messe solennelle a été la première de cette envergure, après le déconfinement progressif et partiel décidé par le gouvernement. En temps normal, elle aurait certainement réuni nombreux les chrétiens à la Place mariale de la cathédrale pour vivre hautement l'événement. *«Malheureusement, la crise pandémique de la COVID-19 nous en empêche; cette crise met à nue notre fragilité, notre impuissance malgré nos prétendues et vaines puissances»*, a déploré Mgr Manamika.

Tradition oblige, l'archevêque de Brazzaville et l'évêque coadjuteur se sont recueillis devant les tombes des quatre évêques inhumés dans la cathédrale. D'abord devant celles de Mgr Théophile Mbemba et du Cardinal Emile Biayenda, respectivement premier et deuxième archevêques congolais de Brazzaville, puis devant les tombes de NNSS. Barthélemy Batantu, prédécesseur immédiat de Mgr Anatole Milandou et Ernest Kombo, évêque d'Owando inhumé lui aussi dans cette église. Bien avant, la lecture de la bulle de nomination par l'abbé Michel Bordan Bebert Kimbouani-Ntsoki, chancelier de Brazzaville, a été le premier temps fort de cette cérémonie d'intronisation. Puis, la signature des actes de prise de possession canonique par l'évêque coadjuteur, l'archevêque de Brazzaville et le chancelier de Brazzaville.

Mgr Anatole Milandou et Mgr Bienvenu Manamika B.

Parlant de l'Esprit Saint reçu par les apôtres le jour de la Pentecôte, Mgr Anatole Milandou a, dans son homélie, indiqué: *«c'est le même Esprit qui a choisi Mgr Bienvenu Manamika, archevêque coadjuteur de Brazzaville qui va faire la prise de possession canonique de son office. Que Dieu soit remercié pour tous ces bienfaits et pour toutes ces grâces! L'Esprit Saint est en train de renouveler les structures de notre Eglise et l'épiscopat du Congo. Sachons accueillir ce don dans la foi!».*

Evêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Mgr Daniel Mizonzo, a procédé à une évocation historique des évêques coadjuteurs congolais dans l'archidiocèse de Brazzaville qui remonte à bien longtemps. En effet, dans ce diocèse, les évêques coadjuteurs notamment avec droit de succession sont une tradition. Le premier fut Mgr Théophile Mbemba nommé archevêque coadjuteur de Mgr Michel Bernard, le 11 novembre 1961 par le Pape Jean XXIII, avec le titre d'évêque de Tubia; il a été sacré évêque le 11 février 1962, au stade Félix Eboué de Brazzaville par Mgr Michel Bernard, en présence de Mgr Thomas Mongo, évêque de Douala (Cameroun) et de Mgr Simon N'Zita wa ne Malanda, évêque de Matadi, en RD Congo. Il est nommé archevêque titulaire de Brazzaville, le 23 juin 1964, et intronisé le 7 février 1965 par Mgr Belloti, délégué apostolique. Le second évêque coadjuteur de Brazzaville fut le Cardinal Emile Biayenda, nommé avec le titre d'archevêque in partibus de Garba, le 7 mars 1970, sacré évêque le 17 mai 1970, par le Cardinal Sergio Pignedoli à Rome (Italie). Il devient archevêque titulaire de Brazzaville le 14 juin 1971, et créé Cardinal par le Pape Paul VI au consistoire du 5 mars 1973, avec le titre de Cardinal-prêtre de San Marco in Argo Laurentina. Mgr Bienvenu Manamika devient donc le troisième évêque coadjuteur de Brazzaville, et secondera Mgr Anatole Milandou, ordonné évêque en août 1983, qui totalise 37 ans d'épiscopat. Lui-même fut évêque auxiliaire sous Mgr Barthélemy Batantu.

Après la prise de possession canonique de son siège, l'évêque coadjuteur de Brazzaville a dévoilé sa vision, en souhaitant que le Seigneur fasse de lui *«l'évêque coadjuteur qu'il veut pour son peuple», prière qu'il a formulée dès l'annonce officielle de sa nomination. «Je veux solennellement vous dire que je vous arrive avec un cœur à la fois plein et vide. Plein, oui plein d'amour et d'admiration pour chacun de vous, pour le ministère que vous accomplissez parfois dans des conditions extrêmement difficiles. Vide, parce que je souhaite vivement que chacun de vous, sans distinction aucune, y trouve sa place»*, s'est-il a adressé aux membres du presbyterium de Brazzaville.

«Il nous faut, me semble-t-il», a dit Mgr Manamika, *«nous battre pour l'éclosion d'un clergé uni, empreint de valeurs humaines et promoteur d'une cohésion évangélique. Notre monde, nos fidèles chrétiens deviennent de plus en plus exigeants envers ceux qui les conduisent. L'amour sera donc la carte d'identité de notre presbyterium par laquelle les autres, quels qu'ils soient, nous reconnaitront naturellement». «Pour tout dire, je souhaite que l'amour, la fraternité sacerdotale, la cohésion sociale, notre zèle pastoral, l'humilité et la transparence dans nos rapports, le désintéressement dans le service soient les marques distinctives de notre presbyterium»*, a-t-il souhaité. Avant de marteler: *«J'en appelle donc à la foi, à la conviction et à la bonne volonté de tous les ouvriers apostoliques de l'archidiocèse, pour qu'ensemble autour de l'archevêque, nous consolidions les acquis et conjurions les malfaçons qui desservissent notre mission et sont impropres à la gloire de Dieu et au salut du monde. Mais qu'il soit bien clair que mon amour pour le Christ et son Eglise m'interdirait de négocier avec les écarts ou impairs qui causent des blessures à l'ensemble de l'Eglise. Chacun, en toute objectivité et humilité, devra assumer sa part de responsabilité».*

Aristide Ghislain NGOUMA

IN MEMORIAM

Colonel ONDZIEL BANGUI Henri Silvère
15 Juin 2009 - 15 Juin 2020

-Dieu, Le Juge de la terre-

« Le Seigneur a fait connaitre son salut »

« Chantez au Seigneur un chant nouveau,
Car Il a fait des merveilles;
Par son bras très saint, par sa main puissante,
Il s'est assuré la victoire » (Ps 97,1)

Il y a onze (11) ans que tu nous a quittés
et nous prions sans relâche le Seigneur notre Dieu,
pour que dans son amour infini,
Il achève en toi son œuvre qui purifie.

Merci de toujours intercéder pour nous !
Repose en paix !
Que Dieu vous bénisse !

Maître Julienne ONDZIEL GNELENGA

MEMOIRE

Mgr Théophile Mbemba: un ami de Dieu

En tout cas, ni la Covid-19, ni la fermeture de nos églises ne sauraient prendre le dessus sur notre vie de foi, ni sur le devoir de mémoire qui nous incombe en Eglise locale, de nous souvenir de nos figures d'ancêtres dans la foi. La figure de Mgr Théophile Mbemba demeure vivace dans nos cœurs et dans nos esprits, en tant qu'Institut dont il est le fondateur, et aussi en tant que filles aînées de l'Eglise du Congo. Cette année porte une connotation toute particulière: c'est l'année du lancement du cinquantenaire du rappel à Dieu de Mgr Théophile Mbemba (14 juin 1971 - 14 juin 2021). Ce cinquantenaire est aussi celui des premières Religieuses congolaises du Rosaire qui, avaient émis leurs vœux temporaires le 8 décembre 1971. C'est donc pour nous Religieuses congolaises du Rosaire (RCR) et pour notre Eglise locale, l'occasion d'un jubilé; une année spéciale pour faire connaître la figure de notre Père-fondateur, Mgr Théophile Mbemba, un ami de Dieu?

Du grec Theos et philient, ''Théophile'' se traduit par ''celui que Dieu aime'' (Cf. madame.lefigaro.fr, consulté en ligne, ce 3 juin 2020), Mgr Théophile Mbemba a, en effet, vécu en véritable ami de Dieu. Mort à l'âge de 54 ans (1917-1971), il a consacré son ministère à l'évangélisation et aussi au développement, afin de mieux lutter contre la misère du peuple et les atteintes diverses à la vie humaine. Mgr Théophile Mbemba s'en remettait à la volonté de Dieu dans la lourde mission qu'il lui avait confiée, comme pasteur, mettant en œuvre la Parole du

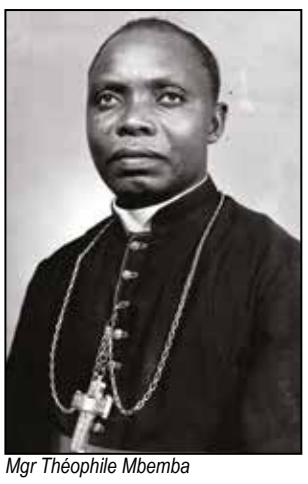

Mgr Théophile Mbemba

Seigneur *«Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande»* (Jn 15,14). Son action pastorale reflète bien cette aspiration à vouloir accomplir la volonté de Dieu, et sa vision de l'Eglise a largement influé sur la vocation de l'Institut qu'il a fondé. Ainsi, il nous voulut des femmes compétentes, dignes et disponibles pour être des Messagères de la Bonne Nouvelle, œuvrant dans l'animation pastorale du peuple avec le souci de faire pénétrer partout les valeurs évangéliques; des amis des pauvres, compatissantes à toutes les souffrances, des sœurs attentives à la promotion de la femme et de la jeune fille (Cf. Constitutions des RCR, art.5).

Mgr Théophile Mbemba est reconnu aussi pour son humilité. L'humilité conçue comme «le fondement de toutes les autres vertus, et celui de toute croissance spirituelle» (Saint Augustin, consulté en ligne sur le site fr.aleteia.org). Les témoignages de quelques aînés qui ont connu Mgr Mbemba sont fort parlants à ce propos: «Mgr Mbemba se plaisait au milieu de petites gens et parlait très peu», affirme le père Morizur de regrettée mémoire dans son homélie lors de sa messe des funérailles (Cf. cahier journal de la Congrégation). L'humilité de Mgr Mbemba rimait effectivement avec sa discrétion, son humeur taciturne, sa vie de prière, sa foi en Dieu, son amour pour l'Eglise et pour le peuple de Dieu dont il était le pasteur. Ses œuvres sont une preuve incontestable de son amour pour l'Eglise locale de Brazzaville, comme le stipule la lettre de Saint Jacques: «Mes frères et sœurs, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres» (Jacques 2,14).

L'humilité de Mgr Mbemba peut aussi être perçue comme une caractéristique en lien avec son attachement à la figure de Marie; Marie comblée de grâces par Dieu; Marie l'aimée de Dieu pour toujours. Marie a été pour Mgr Mbemba un modèle d'humilité. Comme l'écrit le Pape émérite Benoît XVI «Dieu a été attiré par l'humilité de Marie». C'est ainsi que Marie a accueilli Jésus avec foi et l'a donné au monde avec amour (Pape Benoît XVI «Dieu a été attiré par l'humilité de Marie», publié le 8 décembre 2006 sur Zenit.org). Marie a été pour Mgr Mbemba une mère favorable, comme le stipule sa devise épiscopale *«Esto Mater Propitia»*. C'est ainsi qu'à son tour, il a appris à accueillir le Seigneur dans sa vie de prêtre et d'évêque, pour le donner, avec amour, aux fils et filles du Congo.

Ce mois de juin est très significatif pour notre Eglise locale et pour nous Religieuses congolaises du Rosaire. Si les circonstances le permettent les mois à venir, notre Eglise locale procédera au lancement du cinquantenaire de la naissance au ciel de Mgr Théophile Mbemba dont la clôture sera célébrée en 2021. Quelles perspectives, pour nous, filles de Mgr Mbemba, en vue de ce jubilé d'or? En référence à la tradition de l'Eglise, le terme *«jubilé»* désigne un grand évènement religieux. C'est aussi une année de réconciliation, de conversion et de pénitence sacramentelle et en conséquence de solidarité, de l'espérance et de la justice. (Cf. www.vatican.va). Les origines du jubilé remontent à l'Ancien Testament. Il se rapporte, par ailleurs, à une année de grâce accordée par le Seigneur (Isaïe 61,2), une année sainte, destinée à promouvoir la sainteté de vie. Le jubilé a été institué pour consolider la foi, favoriser les œuvres de solidarité et la communion fraternelle au sein de l'Eglise et dans la société.

Pour nous, filles de Mgr Mbemba, c'est une chance de vivre en Eglise ce moment de grâce. C'est un temps qui vient à point nommé, en cette période sensible et difficile pour notre pays. Une opportunité nous est offerte pour raffermir notre foi et renforcer la communion fraternelle en famille ou en communauté, dans ce contexte de fermeture de nos églises. Une année pour redécouvrir la vie fort riche de ce grand bâtisseur de l'Eglise du Congo, d'aller puiser dans sa vie, les valeurs qu'il incarnait: l'amour de Dieu et de l'Eglise qu'il a servie jusqu'au bout; l'équité, l'attention bienveillante envers les plus défavorisés, le respect des droits et de la dignité de la personne. En cette année préparatoire au jubilé d'or, la mission nous incombe donc de faire nôtres ces valeurs, afin de relever les défis qui sont les nôtres aujourd'hui. Il s'agit concrètement de: - contempler la bonté de Dieu, à travers ce que nous sommes en Eglise locale et en congrégation; - faire de la vie de Mgr Mbemba une actualité; - faire mémoire de notre histoire en congrégation, comme filles de Mgr Mbemba; - faire connaître la figure de Mgr Mbemba aux jeunes qui ont peur de s'engager dans la vie religieuse. La tâche s'annonce rude, car les défis sont nombreux.

Somme toute, la figure de Mgr Théophile Mbemba, ami de Dieu, pour reprendre les mots du père Morizur, demeure une leçon de vie pour nous, ouvriers apostoliques, une source d'inspiration, un vrai stimulus dans l'accomplissement de la mission qui nous incombe dans la moisson du Seigneur. En ce temps de crise, comment arriver à tenir bon, pour demeurer des amis de Dieu, ceux qui aspirent à continuellement faire sa volonté? Que Notre-Dame du Rosaire demeure pour nous, et pour notre société, une mère favorable en ce temps de pandémie!

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA
Religieuse Congolaise du Rosaire

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Accélérer la protection et l'égalité des chances

Le 16 juin, sera célébrée la Journée de l'enfant africain sous le thème: «Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée à tous les enfants de l'Afrique». Les coalitions africaines de l'Action mondiale contre la pauvreté organisent des actions simultanées de l'Afrique du Sud au continent africain, pour marquer le coup.

En Afrique du Sud, des enfants et des adultes viendront à Soweto pour exiger des dirigeants africains qu'ils aident les orphelins et les enfants vulnérables. Loise Bwambale, membre du parlement panafricain, dirigera les opérations. Au Kenya, une mobilisation immense, avec près de 5000 enfants, se rassemblera à Thika. Le lancement aura lieu au Kiandutu Slum, dont le pourcentage des enfants orphelins est le plus élevé. Le vice-président sera présent, mais l'invité d'honneur sera un enfant.

Au Congo, à Brazzaville, le REIPER qui lutte pour que les enfants congolais, notamment ceux en situation de rue, voient leurs droits respectés, organise une opération de distribution des kits alimentaires et des masques de protection au profit des enfants en situation de rue pris en charge par les associations membres du Réseau. Cette occasion sera également un moyen d'attirer une fois de plus l'attention des dirigeants sur les différents problèmes dont souffrent les enfants en situation de rue afin de les amener à agir en faveur de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la maltraitance dont ils sont victimes. En posant cet acte, le REIPER entend attirer l'attention sur la vie des jeunes africains d'aujourd'hui. A Pointe-Noire, Des femmes des expatriés ont fait réaliser un spot pédagogique très épuré destiné à sensibiliser les enfants de la capitale économique autour de cette Journée, en l'occurrence ceux des orphelinats, des centres d'accueil et école, en leur expliquant avec des ''mots d'enfants'' les circonstances de la célébration du 16 juin.

Au Sénégal, une manifestation énorme impliquant 500 enfants est prévue. Une réunion géante de lobbying avec le président du Sénégal et des enfants est prévue pendant l'évènement. Des célébrités telles que Youssou NDour, Baaba Maal, Coumba Gawlo, Viviane Ndour, Mada Ba, Oumar Pene, Coumba Gawlo, Abdou Djite ont aussi été invitées. En Tanzanie, des mobilisations et une conférence de presse marqueront la Journée de l'enfant Africain.

Aujourd'hui, la situation des enfants en Afrique est toujours préoccupante et les dirigeants sont appelés à mettre en place des mesures fortes pour que tous les enfants africains puissent avoir accès à l'éducation, aux soins, à un niveau de vie décent, et soient pris en compte dans les décisions les concernant.

Les coalitions de l'Action mondiale contre la pauvreté ont choisi cette occasion pour en faire la Journée africaine du Bandeau Blanc et pour faire une demande régionale auprès des dirigeants des pays concernés, afin qu'ils agissent immédiatement pour éradiquer la pauvreté extrême qui cause la mort d'un enfant toutes les 3 secondes en moyenne.

Il est plus qu'urgent d'accélérer l'amélioration des conditions de vie des enfants en Afrique.

Accorder une attention particulière aux droits de l'enfant

Le Programme 2030 des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Charte africaine accordent tous une attention particulière aux conditions qui permettent à l'enfant de s'épanouir aux plans économique et social. Parmi celle-là, il faut citer la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim, la promotion de la santé, une éducation de qualité garantie à tous, l'égalité des sexes, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la paix, la justice et la participation. À ces droits fondamentaux urgents à satisfaire, s'ajoute le droit à la pleine jouissance des cultures et traditions des communautés de base dans lesquelles l'enfant nait et évolue. En effet, l'avenir de tous ne pourrait être perçu sous l'angle d'un bloc culturellement monolithique. Le Congo, tout comme l'Afrique, est nanti de savoirs endogènes locaux qu'il faut enseigner aux enfants pour asseoir et affermir leur identité et leur permettre, plus tard, une intégration plus responsable - épurée de tout miasme tribalique et xénophobe dans le pays et partant, dans le ''grand village'' qu'est devenu le monde.

Pour rappel, la journée mondiale de l'enfant africain est célébrée depuis 1991, chaque année, en souvenir du 16 juin 1976 où des milliers d'étudiants sud-africains ont manifesté à Soweto pour exiger une éducation de qualité. Des centaines d'enfants ont été tués et blessés par le régime de l'apartheid en place à l'époque.

Viclaire MALONGA

EDUCATION

Les cours se déroulent normalement dans la commune de Kintélé

Dix jours après la reprise des cours pour les élèves en classe d'examen sur tout le territoire national, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a effectué le 12 juin dernier une visite dans deux établissements scolaires de Kintélé: l'école primaire et collège ainsi que le lycée situés dans les 1.000 logements construits pour recevoir les populations de Mpila (Talangaï) victimes de l'explosion du camp des blindés en 2012.

Dans toutes les salles de classe où il est passé, Anatole Collinet Makosso a rappelé le respect des gestes barrières. Au terme de sa visite, il a ainsi précisé les motivations de cette ronde: *«Deux choses principalement: la première, c'est que c'est une activité routinière au ministère de l'Enseignement. Vous savez qu'à la veille des examens d'Etat, habituellement, nous faisons la ronde des établissements dans les départements pour nous enquérir de l'avancement des programmes, donc, ce que nous faisons aujourd'hui obéit à la même logique. La deuxième, s'agissant de Kintélé qui a un statut tout à fait particulier de par sa proximité avec Brazzaville quoi que relevant du département du Pool, il était important pour nous de venir s'assurer de ce que les mesures sanitaires prises par le Gouvernement pour la zone 1 Brazzaville et Pointe-Noire avaient aussi été prises pour Kintélé. Il faut craindre que le niveau de propagation de la maladie à Brazzaville puisse avoir des effets immédiats et rapides sur Kintélé. Pour cette raison, nous avons tout fait dans le cadre de la gestion du protocole sanitaire de rattacher Kintélé à la zone 1 pour mettre les enseignants, élèves et la population à l'abri de la menace galopante de la zone 1».*

Le ministre s'est dit satisfait du respect des gestes barrières toujours en vigueur. *«Nous nous réjouissons de ce que les dispositions du protocole sanitaire sont bien effectives dans la commune de Kintélé. Comme vous le constatez, nous avons doté tous les établissements de la zone 1 des cubitainers, des gels hydroalcooliques, etc. Cette mesure préventive n'était pas encore effective dans la zone 2 où la maladie ne frappe pas au même rythme que la zone 1, mais, Kintélé étant dans une situation particulière, nous sommes heureux de constater que les mêmes dispositions que nous avons prises pour la zone 1 y sont aussi effectives.»*

Le ministre dans une salle de CM2 exhortant au port obligatoire du masque

A propos de l'avancement des programmes, le ministre s'est réjoui de l'avancement des programmes. Le travail se fait normalement; il est facilité par les fascicules mis à leur disposition, ce qui fait que d'ici à la fin de ce mois, ils pourraient achever tous les programmes tel que prévu par le ministère dans la circulaire adressée aux chefs d'établissements. Le volume horaire est respecté, les notions à acquérir sont maitrisées, les apprentissages sont consolidés, nous pensons qu'il n'y a aucune difficulté à ce qu'avant la fin de ce mois les élèves soient prêts à affronter les évaluations certificatives à partir du 14 juillet».

Par ailleurs, le binôme enseignants et élèves est également affirmé. Ils disent que tout se passe sans trop d'inquiétudes.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LUTTE CONTRE LA COVID-19

La BAD soutient la zone CEMAC et la RD Congo

Plus de 13 millions de dollars américains, c'est l'enveloppe dégagée par le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement, le 2 juin à Abidjan pour soutenir la lutte contre la pandémie de COVID-19 au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et en République démocratique du Congo (RDC)

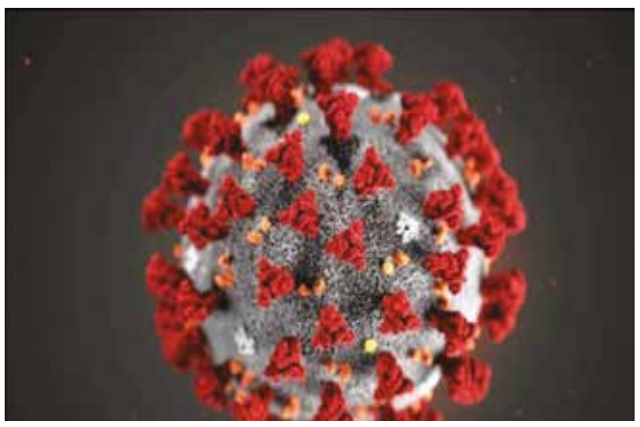

Cet appui financier de la Banque (13,55 millions de dollars) comprend un don de l'enveloppe régionale du FAD-14 de 10,88 millions de dollars en faveur de la CEMAC, d'une part, et un don du Fonds africain de développement (FAD) de 1,22 million de dollars en faveur de la RDC, ainsi que deux dons en faveur du Tchad, de 330. 000 dollars du FAD et de 1,12 million de dollars du pilier III de la Facilité d'appui à la transition (FAT).

Ce programme, pour une réponse régionale efficace au Covid-19, prévoit notamment la fourniture d'équipements de protection aux agents de santé, la mise à disposition de kits sanitaires et de kits de test, la fourniture d'ambulances médicalisées aux structures sanitaires. Il prévoit en outre la formation des agents communautaires pour la recherche et le suivi des contacts et la sensibilisation des populations sur les mesures de prévention.

Les structures de santé seront appuyées pour prendre en charge des cas, notamment ceux sévères. Un soutien à la résilience des systèmes de santé et des populations au Tchad, en RDC et en République centrafricaine est également inclus dans le programme, tout comme la rénovation et l'équipement des laboratoires et centres de santé.

Le projet qui sera mis en œuvre sous la forme d'un bien public régional comporte une composante dédiée à la coordination régionale pour la lutte contre la COVID-19, y compris la mise en place d'un système d'alerte précoce en zone CEMAC, ainsi que des activités de communication et de sensibilisation communautaire.

Les activités du projet seront mises en œuvre par l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC), et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en qualité d'agence d'exécution. Trois objectifs principaux sont visés: l'amélioration de la prévention et le renforcement du contrôle de la pandémie de COVID-19 en Afrique centrale; l'amélioration des capacités techniques et opérationnelles des institutions sanitaires et, le renforcement de la résilience des populations et une meilleure coordination pour la gestion de la COVID-19 au niveau régional.

Pour rappel, 13. 177 patients infectés ont été recensés dans la zone CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Guinée équatoriale, Tchad) pour 322 décès et 5 419 guéris à la date du 2 juin. En RD Congo, 3. 325 cas de COVID-19 ont été enregistrés, dont 72 décès et 482 guéris.

V.M

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PARCELLES À VENDRE

- Proche de la Mairie de Moungali.
- Proche de l'avenue Maya-Maya
Contact: Tél: 06 627 93 78 / 05 586 25 83

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert n°97/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2020 pour l'installation de deux groupes électrogènes de marque INMESOL 1100 KVA, la construction d'un local technique devant les abriter et de deux cuves fuel ainsi que la fourniture et l'installation de divers tableaux électriques au Siège de la BEAC.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de remettre à niveau, sur ressources propres, les installations électriques de secours des Services Centraux à Yaoundé-Cameroun. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.
Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n° 01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du code des Marchés de la BEAC.
Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris ou par virement bancaire.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation — CGAM, 14ème étage, porte 1412: 736,
Avenue Monseigneur Vogt — B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; postes 5452 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.
Une visite obligatoire se tiendra le mardi 30 juin 2020, à 10 heures.
Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 23 juillet 2020, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15eme étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques le jeudi 23 juillet 2020, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les offres jugées conformes, le jeudi 30 juillet 2020, à 10 heures, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 10 juin 2020
Le Président de la Commission

HOMMAGE À TITRE POSTHUME AU ROMANCIER, DRAMATURGE ET POÈTE DE TALENT

Sony Labou Tansi: le Grand Vivant

«Ça ne sera jamais tout à fait moi qui parle, mais le monstre en moi. ça ne sera d'ailleurs jamais tout à fait vous en face, mais la part de monstre en vous endormie, et que je réveille intentionnellement, dans une véritable affaire d'identité. C'est –à –dire que vous n'y verrez clair que si vous avez le pied profondément humain. Je répugne. C'est mon métier.» L'auteur de ces belles lignes est décédé il y a de cela vingt-cinq ans, le mercredi 14 juin 1995 à Brazzaville. Il avait quarante-huit ans.

Romancier, dramaturge doublé de poète, l'écrivain congolais avait choisi de témoigner par sa vie, ses cris et ses écrits sur le monde qui l'entourait. Avec une rare acuité. Vie extraordinaire, fulgurante, parce que illustrant de manière exemplaire la condition humaine. Sony Labou Tansi, est-il besoin encore de le dire, était l'homme de la liberté et de toutes les libertés, l'homme qui, avec élégance, disait et répétait «moche» à tout ce qui paraissait oppression. De fait, n'a- t-il pas dit lui-même sa marque de fabrique *«métier? Révolté. Grade ? Révolté. Fonction ? Révolté»?*
Né le 5 juin 1947 à Kimwanza, au Congo-Léopoldville, l'actuelle République Démocratique du Congo, c'est dans ce pays qu'il y a été alphabétisé en Kikongo dans un contexte géopolitique qui préconisait l'étude des langues régionales. En 1960, au moment de l'indépendance, il ne connaissait pas le français.
Venu au Congo–Brazzaville en CM2, il a commencé son apprentissage du français avec des auteurs du programme scolaire et d'autres . *«J'avais ainsi une image de la France, des Français, des Blancs par les livres(…). Le Blanc, vu d'Afrique, c'est un être de rêve, qui ne peut avoir faim (…). Et, par les livres, je découvre qu'un Blanc peut avoir des problèmes»*, Sony Labou Tansi dixit. Depuis qu'on lui a donné un crayon et une feuille de papier, il ne les a plus lâchés. Il écrit sur ses genoux au lycée, sur les coins de table. S'il écrit la nuit, il écrit le jour. Il ne cesse de se ruer dans les brancards. Quand il n'écrit pas, il pense à ce qu'il va écrire.
Devenu instituteur, puis professeur d'anglais au collège, il se lance dans l'écriture .
Révélé grâce aux concours de théâtre organisés par Radio France Internationale qui lui assure d'emblée un large écho sur le continent africain, Sony Labou Tansi crée dans le même temps sa troupe: Rocado zulu théâtre. Résultat ? Une œuvre visionnaire allant de la poésie au théâtre, en passant par le roman, la nouvelle…

Ecrire pour interpeller le monde

Connu et reconnu pour son théâtre, dirigeant le Rocado zulu théâtre, il fournit la « première matière» à ses acteurs, en écrivant des pièces qu'il monte lui-même sur les planches. Ainsi, les Brazzavillois découvrent, avec bonheur, ses fameuses pièces: «Ils sont encore là» (adaptée de Tribaliques, Grand prix littéraire de l'Afrique noire de Henri Lespes, «Sur la tombe de ma mère», «Le Cercueil de luxe». Les Congolais de Brazzaville n'avaient jamais autant ri auparavant au cours d'une représentation théâtrale.
Sony accumule des prix internationaux avec «Je soussigné Cardiaque», «La Parenthèse de sang», «Conscience de tracteur», etc. Des metteurs en scène étrangers viennent à Brazzaville lui donner un coup de main. Daniel Messguih pour «Antoine m'a vendu son destin» et Michel Rostain pour «Moi, veuve de l'empire», deux pièces généreuses qui furent crées à l'occasion du Festival International des Francophonies de Limoges et jouées dans une tournée qui conduisit la troupe dans plusieurs villes de France, puis à Bruxelles et Fort-de-France et Pointe–à-Pitre, dans les Antilles.
Il a publié plus de douze pièces de théâtre. En 1988, le syndicat professionnel de la critique dramatique et musical de Paris lui décerna le prix de la Fondation Ibsen pour «Antoine m'a vendu son destin».
Hormis ses nouvelles primées et éditées par RFI, «Le malentendu» (1979), «Lèse–ma-

Sony Labou Tansi

jesté» (1982) et «Le serment d'Hippocrate» (1982), «L'autre côté du triangle» est un recueil publié par les Editions Acoria, en 1998.

L'homme qui dit tous les hommes:

«Je vais travailler dur pour que je puisse influencer par le verbe une, deux, trois, quatre, ou cinq générations», prophétisait l'écrivain congolais dont l'œuvre romanesque (six romans tous parus aux Editions du Seuil) jalonnent les années 79-95.
«La vie et demie», prix spécial du 1er Festival de la Francophonie en 1979, «L'Etat honteux» (1981), «L'Anté–peuple» (Grand Prix Littéraire de l'Afrique noire), en 1983, «Les solitudes de Lorza Lopez» (1985), «Les yeux du volcan» (1988) et «Le Commencement des douleurs» (1995, à titre posthume).
Mis à part «L'Anté-peuple», les cinq autres titres s'inspirent du nouveau genre littéraire latino-américain: le réalisme magique des écrivains-baobabs comme Miguel Angel Asturias, Gabriel Garcia Marquez, Mario Vargas Llosa (tous trois prix Nobel de littérature), Carlos Fuentes, Ernesto Sabato et tutti quanti. De fait, on croise, dans les romans de Sony, des héros ubuesques et cruels capables de survivre aux supplices les plus odieux…Tour à tour bouffon et familier de l'absurde et l'affabulation qui tournent souvent en critique sociale. Et, selon une vieille habitude. Sony Labou Tansi mêle les temps et les âges, se joue et scalpe les noms de ses amis qui deviennent ses personnages comme autant de clins d'œil complices : Martial (entendez Malinda, dans «La vie et demie»), Lopez («Les sept solitudes…»), Affonso Zangar Konga, Lekas Mondio, Atondi, Opango Benga …(«Le Commencement des douleurs»)…

Engagement politique

Tous les romans de Sony Labou Tansi, toutes ses pièces de théâtre expriment quelque part son désir impérieux d'une Afrique libre, démocratique, humaniste.
De son vivant, il ne manquait pas une occasion de le répéter. Il souhaitait que son pays, le Congo, prenne la tête du championnat, en devenant le pays-phare, l'exemple pour la liberté de l'homme, le modèle d'un Etat de droit. Aussi, avec le retour du pays au multipartisme au début des années 90, Sony Labou Tansi s'engage–t-il aux côtés du leader de l'opposition politique congolaise.
En 1993, après des changements politiques intervenus dans le pays, il fut élu député sous l'étiquette du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI). Sony s'était illustré par les critiques souvent très sévères à l'encontre du régime du Président Pascal Lissouba. Ses positions lui valurent alors d'être privé un temps de ses droits d'expression et de circulation à son retour d'Europe pour des soins sanitaires. Son passeport fut saisi. Finalement, début 1995, après moult interventions publiques des intellectuels du monde entier, le Chef de l'Etat facilita son évacuation sanitaire en France, où déjà, très malade, Sony avait été soigné pendant plusieurs mois avec son épouse.

L'autre visage

Pourtant, plus de deux décennies après sa disparition plusieurs parutions révèlent ce fait difficile à croire: l'essentiel de son œuvre, notamment des recueils de poésies et d'essais demeurés inédits et donc inconnus du grand public. Des chercheurs dont le Pr. Nicolas Martin-Granel, éditeur scientifique des inédits de Sony Labou Tansi, viennent de le réinstaller dans l'actualité littéraire.
*Poèmes: Planète libre / J/ Tem CNRS Editions, 1260 pages
* Encre, Sueur, Salive et sang (textes critiques), Editions Seuil, 2015.
*La chair et l'Idée (Théâtre et poèmes inédits, témoignages, écrits et regards critiques) Editions Les Solitaires Intempestifs, 2015.
* 930 Mots dans un Aquarium (poésies), Editions Revue noire, 2005.
*Le machin la Hernie (roman), Editions Revue noire, 2005.
*Correspondances (lettres), Editions Revue noire, 2005.
*L'Autre monde (écrits inédits, l'Atelier de S.L.Tansi en 3 parties…)
*Poèmes et vents lisses, Editions Le Bruits des autres, 1995
* Ici commence ici (poèmes), Editions CLE, 2013
L'enchanteur est parti. Il s'en est allé un matin ensoleillé de début de saison sèche. Ne l'oublions pas. C'est comme ça que sont les génies. Ils viennent comme des météores, éclairent un temps bref, puis passent leur chemin. Sony Labou Tansi n'aura pas dérogé à la règle. Il ne croyait plus à la coutume, ni au hasard, ni à toute autre épreuve. Cela fait, jour pour jour, vingt-cinq ans qu'il nous a quittés et nous a laissés égarés, appauvris de ce sel si précieux qu'il nous apportait par à-coups à nos normes existences. Son talent majeur de notre littérature redonnait de l'espoir, incarnait la vie de l'esprit.
Sony Labou Tansi aura radicalement changé l'aspect de notre patrimoine culturel qui périt chaque jour que Dieu fait depuis qu'il n'est plus là. En tout état de cause, son œuvre témoigne d'une pensée incisive sans cesse en éveil et d'une dialectique brillante qui, lorsqu'elle ne convainc pas le lecteur/spectateur ne le laisse pas indifférent et amène automatiquement une réflexion personnelle. Ne disait-il pas qu'*«il était venu au monde pour nommer? Nommer la peur, nommer la honte, nommer l'espoir pourquoi pas»?* Hélas ! La mort l'a explosé en plein vol ! Ses œuvres créatrices multiples et variées l'auront–elles suivi? Aura-t-il de sujet lui-même de s'en féliciter? Le poète avait fait de son mieux pour y répondre: *«J'ai l'ambition horrible de chausser un verbe de notre époque. Ce qui signifie que j'écris pour être vivant.»*

Alphonse NDZANGA KONGA

CINEMA

''Cacao'', une nouvelle série, vient des bouquets Canal+

L'annonce a été faite jeudi 11 juin dernier à Brazzaville, pendant la conférence de presse en ligne, modérée par Léger Ossombi Dira, sous la supervision de Benjamin Belle, respectivement responsable communication et Directeur général de Canal+ Congo. Benjamin Belle a précisé que la nouvelle série ''Cacao'' sera diffusée par les bouquets Canal+ à partir du 15 juin. Elle viendra enrichir la gamme des programmes proposés aux téléspectateurs. Il suffira de disposer d'un décodeur Canal+ pour suivre les deux premiers épisodes de la série, a précisé Benjamin Belle.

Benjamin Belle, Directeur général de Canal+Congo

Pour une durée de réalisation de 5 ans par l'Ivoirien Alex Ogou, ''Cacao'' est une nouvelle série originale de Canal+ composée de douze épisodes de cinquante minutes. Cette série rassemble près de soixante-dix acteurs et comédiens du continent dont le Congolais Olivier Kissita. Ceci, d'après une idée originale de Yolande Bogui, avec des scénarios de Sonia Zain, Fidèle Kofi, Anne Bakoro, et Raymond N'Goh. La production a été assurée par Tanka Studio et Underscan, avec la participation de Canal+ international, autour du Cacao en Côte d'Ivoire.
En présentant la série, Cécile Girardin, directrice des fictions à Canal+, a indiqué que ''Cacao'' tire son essence d'une épopée familiale contemporaine, qui raconte sur fond de thriller, la rivalité de deux familles, les Desva et les Ahitey, qui mènent une guerre sans merci autour du cacao, véritable or brun de l'Afrique de l'Ouest. *«Le tout sur fond de décors naturels incroyables de la boucle du cacao en Côte d'Ivoire, au cœur d'une forêt primaire fascinante, près du village imaginaire de Caodji, théâtre de toutes les luttes pour récolter la précieuse fève de cacao. Ce décor méritait le plus beau des castings africains: plus de 70 comédiens ont été réunis pour l'habiter, dont 18 personnages principaux, tous singulièrement charismatiques, ambivalents, et attachants»*, a-t-elle fait savoir.
Pour Benjamin Belle, c'est une grande fierté pour Canal+ de *«présenter la sixième série du label Canal+ original: ''Cacao'', réalisée par le créateur d'une autre série, ''Invisibles'', Alex Ogou. ''Cacao'' est la première saga africaine francophone premium. Une fiction en douze épisodes d'un genre nouveau pour Canal+ en Afrique qui fait le pari d'en renouveler les codes et d'en proposer une vision singulière»*, a-t-il expliqué.
Olivier Kissita, artiste congolais de Brazzaville, interprète dans cette série le rôle d'Anthony Desva, 30 ans, jeune et brillant financier résidant au Canada, contraint de rentrer au pays après la tentative d'assassinat dont ont été victimes ses parents.
Participant à la conférence de presse, il a fait savoir que sa participation dans cette série a été une expérience enrichissante pour sa carrière.

Gaule D'AMBERT

DECES DE SAMBADIO, EDO GANGA ET YVES SAINT LAZARE

Message de condoléances de l'orchestre Eloko ya peuple

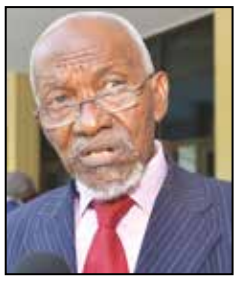

Suite au décès des chanteurs Sambadio, Edo Ganga et Yves Saint Lazare, l'orchestre Eloko Ya Peuple présente ses sincères condoléances aux

orchestres International Les Makandas, Les Bantous de la capitale, et K. Musica Lengouo-

si la Ngoué dans lesquels officiaient les virtuoses artistes disparus, ainsi qu'à leurs familles biologiques respectives.

FINANCEMENT DU SPORT CONGOLAIS

Se libérer de l'Etat, un tournant pour le mouvement sportif

La question du financement du sport congolais n'a jamais été aussi actuelle que durant ces dernières années. La baisse drastique des crédits alloués cette année par l'Etat, qui sont passés de 1 milliard à 400 millions de francs CFA, a contraint le ministre des Sports Hugues Ngouelondélé à convoquer vendredi 12 juin dernier la session inaugurale du Comité de gestion du Fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives.

La réunion de ce Comité, a déclaré le patron du sport congolais, a pour objets principaux : l'examen et l'adoption de son règlement intérieur, de son programme d'activités et du budget exercice 2020. Outre ces points inscrits à l'ordre du jour, il doit réfléchir aussi au besoin urgent de financement de la promotion et du développement du sport. En effet, les moyens financiers que réclament l'organisation et le développement du sport sont nettement au-dessous des nombreuses sollicitations et engagements de l'Etat dans la quasi-totalité des compétitions sportives. Sans parler de la prise en charge du sport à la base, *«notamment à l'école et à l'université sans lesquels il n'y pas de sport de haut niveau. Mais aussi le recyclage des formateurs et des administratifs»*, comme l'a indiqué le conseiller au sport du chef de l'Etat, Pascal Akouala-Goëlot.

Les membres du comité de gestion autour du ministre des Sports

Il ne s'agit pas de réinventer un nouveau mode de financement du sport congolais. Une loi a créé le Fonds national du sport. Elle fut promulguée le 31 juillet 2000 par le Président de la République. Pour l'alimenter, ses géniteurs, parmi lesquels l'ancien ministre André Okombi Salissa, avaient identifié les recettes issues des manifestations sportives qui, malheureusement, sont maigres; les revenus d'exploitation commerciale et publicitaire des équipements et des établissements sportifs ainsi que des manifestations sportives radiodiffusées et télévisées ; les taxes spéciales sur l'alcool et le tabac ; le produit du prélèvement sur les sommes engagées aux paris sportifs et aux paris mutuels urbains; la contribution du budget de l'Etat et des collectivités locales; les amendes issues des sanctions; les dons et legs. Les membres du Comité de gestion doivent avoir la capacité d'aller chercher des financements autres que ceux de l'Etat, comme le résume Pascal Akouala. *« Il faut avoir une bonne communication pour convaincre les grandes sociétés à inscrire le sponsoring des activités physiques et sportives dans leurs lignes budgétaires »*, souligne-t-il.

Bref, une campagne de communication bien menée saura augmenter la notoriété du Comité auprès des entreprises ciblées. Les choses n'en vont pas autrement sous d'autres cieux.

Jean ZENGABIO

LE PODIUM DES ANCIENS DES ANNEES 1980 ET 1990

Ange Ngapy, un avant-centre vif et spectaculaire

A la demande des lecteurs, nous ouvrons la chronique consacrée aux vieilles gloires du football congolais des années 1980 et 1990. Nous l'ouvrons par Ange Ngapy ''Goal'' ou ''Kappelman'', l'attaquant-vedette du CARA.

Ange Ngapy (Né le 2 mars 1963 à Kellé) ne joue plus. Il est de l'autre côté de la barrière: mission accomplie. Il n'empêche. Nombreux se rappellent toujours ses exploits, de ses ravages sur les aires de jeu. Avec son pied gauche et sa tête.

Quand il arriva au CARA en 1981, en provenance de Polytechnique de Poto-Poto, son club de foot-pelote à Brazzaville, cet avant-centre qui ne payait pas de mine bluffa: il laissa croire, un moment, qu'il n'avait rien d'une foudre de guerre. En vérité, il fut l'avant de pointe qui savait toujours se trouver là où il fallait, aux moments opportuns. Comme disait Emmanuel Mayanda (+), Ngapy était passé «maître dans l'art du jeu sans ballon, et cela lui permettait de se présenter toujours à point nommé pour faire la différence.»

Ngapy n'était pourtant pas très grand. Ce handicap, il le compensait par sa détermination qui était sa vertu cardinale. Possédant une certaine puissance de feu, il fut adoré pour sa force de pénétration, ses crochets courts, ses déboulés, son sens des jaillissements, la spontanéité de ses frappes et de ses reprises en pleine course qui constituaient autant d'arguments-massue. Et il brilla aussi bien au plan national qu'à l'échelle internationale.

En 1984, Ngapy termina en tête du classement des buteurs du championnat national avec 17 buts, et le CARA fut sacré champion. Comme deux ans auparavant. L'année suivante, il marqua des buts d'anthologie en Coupe d'Afrique des clubs champions, notamment contre Agaza de Lomé (Togo) et l'AS Bilima (un but qui fit hurler d'émotion le reporter de Radio-Congo). En 1985, il sauva les Aiglons d'une défaite certaine face aux Diables-Noirs en réalisant un doublé en fin de partie. Cette année-là, le 15 juillet, son dernier match sous le maillot des Aiglons, au Stade de la Révolution (aujourd'hui Stade Massamba-Débat), fut un spectacle sous les feux des caméras de Télé-Congo. Il inscrivit quatre buts, tous plus beaux les uns que les autres, face aux militaires d'Inter Club. Le soir, il traversa le fleuve Congo pour Kinshasa, où il prit, le lendemain, le vol de la Sabena. Direction: Bruxelles (Belgique) où il poursuivit sa carrière, respectivement au FC Seraing (en remplacement d'Eugène Kabongo parti au RC Paris), au RC Genk, au FC Berchem, au FC Charleroi, à Anvers, à l'Union Saint Giloise et à Rochefort.

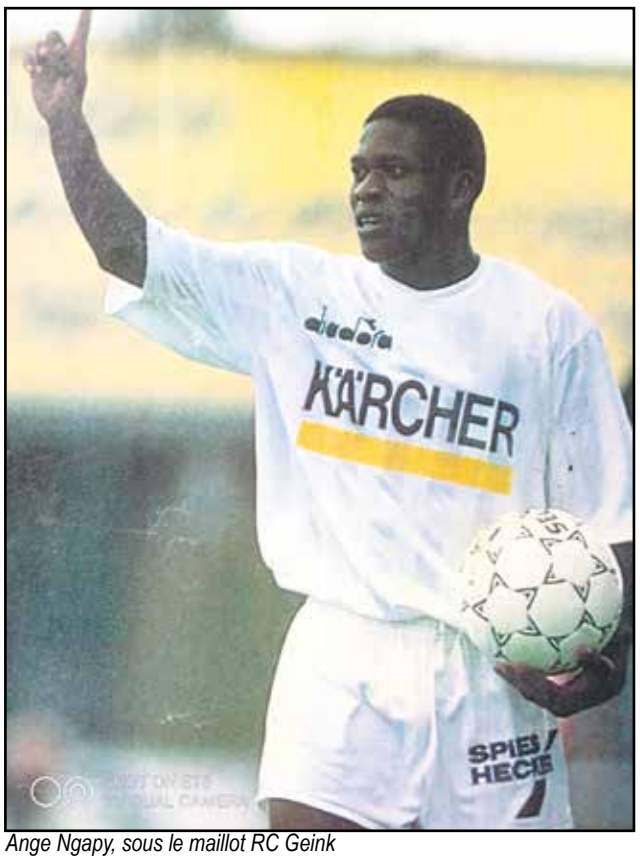

Ange Ngapy, sous le maillot RC Geink

Avec les Diables-Rouges, l'équipe nationale, Ngapy s'illustra comme meilleur buteur (6 buts en 4 matches) de la Coupe de l'UDEAC remportée par le Congo, en 1990 à Brazzaville, et fit partie de la campagne de la CAN 1992 au Sénégal. Il termina sa carrière en 2004 comme entraîneur-joueur d'Oldeige, un club de division 4 belge.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

PAGE D'HISTOIRE

Il y a 52 ans, le coup de tonnerre de Brazzaville

Le 25 février 1968, le Comité exécutif du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) se réunit en session extraordinaire dans la capitale congolaise. Pour y débattre de l'intrusion de l'apartheid dans le sport en Afrique du Sud. Ce pays, réintégré quelques jours plus tôt aux Jeux Olympiques de Mexico par le Comité international Olympique (CIO), à Grenoble (France), avait provoqué une grosse controverse, largement médiatisée, entre les magnats du mouvement olympique mondial et le CSSA.

L'Afrique s'est rabattue vers Brazzaville pour donner davantage de poids et d'envergure à son combat historique. Elle répétait à loisir à qui voulait l'entendre que le mouvement olympique se vit, chaque jour, à l'intérieur d'un pays et non seulement à l'occasion d'une olympiade. Or, l'Afrique du Sud et la Rhodésie pratiquaient une ségrégation raciale éhontée par la formation d'associations ou clubs sportifs basée sur l'appartenance raciale. Où Noirs et Blancs vivaient juxtaposés les uns à côté des autres. Une situation intolérable. L'affrontement était, dès lors, inévitable avec les seigneurs du mouvement olympique, racistes fieffés et protecteurs de leurs poulains sud-africains et rhodésiens. Ils étaient britanniques ou américains, comme Avery Brundage, le président du CIO.

La salle d'audience de l'hôtel de ville de Brazzaville grouillait de monde ce matin-là. La mine grave, des dizaines de personnes s'y étaient engouffrées. Des journalistes aussi en quête de nouvelles croustillantes, accourus nombreux dans l'ex-capitale de la France-Libre.

Qu'allait dire l'Afrique au monde ? Qu'allait décider l'Afrique, au cas où le CIO s'entêtait à inviter, coûte que coûte, l'Afrique du Sud à Mexico ? Le comité exécutif du CSSA avait, bien sûr, la clé de l'énigme. Il se taisait. Pour ne rien ébruiter, avant la lecture du communiqué final. Le monde, suspendu aux lèvres des conférenciers de Brazzaville, piaffait d'impatience. Les envoyés spéciaux des médiais internationaux faisaient le pied de grue devant l'hôtel de ville.

Puis un coup de tonnerre ! Le discours d'ouverture du ministre congolais des sports André Hombessa, président en exercice du CSSA, suivi, à la fin de travaux, de la déclaration finale était sans ambiguïté. Il fit l'effet d'une bombe. Des manifestations populaires monstres de rues éclatèrent aussi bien au Nigeria, au Kenya, en Ouganda et un peu partout dans le monde. Pays occidentaux, asiatiques et sud-américains se désolidarisèrent des thèses racistes farouchement défendues par des membres du mouvement olympique mondial.

Le CIO, secoué et désavoué publiquement, devait choisir entre l'Afrique et l'injustice. D'autant plus que le Gouvernement mexicain, dont le délégué Maderu se trouvait justement aux assises de Brazzaville, eut beaucoup de peine à dissimuler et son agacement, écartelé entre son désir de réussir ses Jeux et les injonctions racistes sud-africaines par dirigeants du CIO interposés. Il finit par faire le bon choix : refuser des visas d'entrée au Mexique aux athlètes sud-africains ! Il avait rejoint l'Afrique indépendante dans ses exigences en exécution, affirma-t-il, d'une résolution des Nations unies en ce sens. Mais, les amis du régime de Pretoria avaient pris le vilain plaisir de lui tordre la main. Un cinglant camouflet pour Avery Brundage qui recula et chancela dans ses convictions. L'Afrique exultait. Elle avait gagné. Elle ne boycotterait plus les Jeux De Mexico. L'Amérique latine, soulagée, s'en réjouit. Pour une fois, le mur de l'apartheid s'était fissuré. Les choses ne seraient plus désormais comme avant. Indésirables, les racistes sud-africains furent, effectivement, interdits des JO de Mexico 1968. Soulagé, l'esprit apaisé, chacun pouvait reprendre son avion.

(Source : Survol de cinquante ans du sport congolais /FKM)

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage «IMMEUBLE MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

L'OLIVIER
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo) 20, rue Lumière, Mpila Gallieni
RCCM: CG/BZV/18 B 7538 (Ancien no PNR 16 B 1165)

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associée Unique Gérante du vingt-cinq mars deux mille vingt de la société «L'OLIVIER», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA, dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), 20, rue Lumière, Mpila Gallieni, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/18 B 7538 (Ancien no PNR 16 B 1165) du quinze octobre deux mil dix-huit, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, le neuf juin deux mille vingt et enregistré le neuf juin de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 103/6 numéro 393, l'associée unique gérante a prononcé la dissolution, par anticipation de la société, à compter du vingt-mars deux mille vingt.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le neuf juin deux mille vingt duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 20 DA 118.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/20-206.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : (00 242) 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

RESULTATS DE L'EVALUATION ET ATTRIBUTION DU MARCHE

Objet de Marché: Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet Eau, Électricité et Développement Urbain (PEEDU).

1. Attributaire du marché

Nom : BELA Peghwende Serge, 18 BP: 180 Tél : +226 70 20 00 78 / +226 78 88 65 65 Email : bela_serge@yahoo.fr Skype : peghwende Ouagadougou 18 Burkina Faso.
Montant du contrat : 31 100 000 FCFA TTC soit …62 200. USD. TTC

2. Soumissionnaires

A la date de dépôt des manifestations d'intérêt, le 17 mars 2020 à 12 heures, onze (11) dossiers ont été réceptionnés.
Il s'agit des consultants ci-après :
• BAMBA Vadro.
• BELA Peghwende Serge
• DIEDHIOU Mamadou
• EKAPA PHOULLIET Ursène
• FOUTOU Ambroise Urbain
• MALOUNDOU KIFOUNOU Christian Rolly
• Mohamed Moncef BOUSABBAH
• MOUANDA Alphonse
• POLHO Gerauld Babhel
• POUNGUI Ange Constant
• RAHARISON Andriano menjanahary
A l'issue des travaux d'analyse des manifestations d'intérêt présentés par onze (11) consultants, une liste de trois consultants présélectionnés a été constituée selon la pertinence de leurs expériences telles qu'exigées dans l'avis à manifestation d'intérêts publié.
Il s'agit des consultants ci-après :
• BAMBA Vadro
• BELA Peghwende Serge,
• FOUTOU Ambroise Urbain.

Après comparaison des trois CV présélectionnés, le consultant BELA Peghwende Serge ayant présenté les qualifications les plus pertinentes a été retenu pour la négociation du contrat.
Note: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 25 juin 2020 à 16 heures, à l'adresse suivante: Projet Eau, Électricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville – République du Congo - Tél: (242) 05 556 87 87. Email : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2020

-Maurice BOUESSO./

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : (00 242) 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

RESULTATS DE L'EVALUATION ET ATTRIBUTION DU MARCHE

Objet de Marché : Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration de la cartographie des activités du Projet Eau, Électricité et Développement Urbain (PEEDU).

1. Attributaire du marché

Nom: MBOUKOU BANDIA Karen Christman, Tél : (242) 06 978 39 31, Email: mboukoubandia@yahoo.fr/ mboukoubandia@gmail.com Brazzaville - REPUBLIQUE DU CONGO.
Montant du contrat : 13 135 000 FCFA TTC soit environs 26 270. USD TTC.

2. Soumissionnaires

A la date de dépôt des manifestations d'intérêt, le 17 mars 2020 à 12 heures, quatorze (14) dossiers ont été réceptionnés.

Il s'agit des consultants ci-après :
• DIMI OKANDZE Russel
• Dr TIRA Alfred Romain
• GANGA Mopsy Prince
• KINOUANI Rodrigue
• KOMBO-KISSANGOU Juverdin Rock
• LAGNA Fabrice Medianov
• LAMY ONGANGUE Gotran Karel
• MATSOUMA Tom Napoléon Clotaire
• MBOUKOU BANDIA Karen Christman
• MPONGUI Samuel Jean-Blaise
• NKALA KOUTA Cheldon Rech
• RAHARISON Andriano menjanahary
• WANDO Géorgy Patience
• YAMALEY Chris Olsen.
A l'issue des travaux d'analyse des manifestations d'intérêt présentés par les quatorze (14) consultants, une liste de trois consultants présélectionnés a été constituée selon la pertinence de leurs expériences telles qu'exigées dans l'avis à manifestation d'intérêts publié.
Il s'agit des consultants ci-après :
• KINOUANI Rodrigue.
• MBOUKOU BANDIA Karen Christman
• NKALA KOUTA Cheldon Rech
Après comparaison des trois CV présélectionnés, le consultant MBOUKOU BANDIA Karen Christman ayant présenté les qualifications les plus pertinentes a été retenu pour les négociations du contrat.

Note: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au plus tard le 25 juin 2020 à 16 heures, à l'adresse suivante: Projet Eau, Électricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville – République du Congo - Tél: (242) 05 556 87 87. Email : pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2020

-Maurice BOUESSO./

Parents congolais: connaissons-nous vraiment les droits de nos enfants?

Par Jessica MAMONI GOMA, Magistrat
Présidente du Groupe de Réflexion contre les violences basées sur le Genre

Cette année, la célébration de la Journée de l'Enfant Africain a lieu 48 heures après celle des 10 ans de la Loi 4-2010 du 14 Juin 2010, portant Protection de l'Enfant en République du Congo. C'est l'occasion de faire un état des lieux sur la situation de l'enfant congolais, au regard de cette Loi mal connue.

Parler de la Loi 4-2010, c'est d'abord se souvenir de l'honorable Micheline POTIGNON NGONDO, qui, très engagée sur les questions du bien-être des enfants, a décidé de se présenter aux législatives en 2002 en vue de faire passer cette Loi qui lui tenait à cœur. Sa détermination portera du fruit, en 2010, quand enfin, sera promulguée la Loi 4-2010 du 14 Juin 2010 portant Protection de l'Enfant en République du Congo, dite « Loi Potignon ».

Aujourd'hui, 10 ans plus tard, ce texte est inconnu de plusieurs Congolais. Pourtant, il s'agit d'un texte simple qui fixe les droits de tous les enfants vivant au Congo, quels que soient leur état sérologique, leur origine sociale ou leurs convictions religieuses, pouvant entraîner des stigmatisations (enfants séropositifs ou vivant avec handicap). L'article 13 parle, par exemple, du droit d'être déclaré à la naissance, du droit à la liberté d'expression ou d'opinion, du droit au respect de sa dignité, à l'alimentation, à un environnement sain…

Il prévoit des sanctions qui vont du paiement d'une amende à une peine d'emprisonnement n'excédant pas cinq ans, pour toutes les personnes qui porteront atteinte à ces droits. Les sanctions font appel aux dispositions de ladite Loi, du Code Pénal ou des conventions internationales de Protection de l'Enfance.

A ce propos, le 20 novembre 2019, alors que l'on commémorait les 30 ans de la Convention Relative aux Droits des Enfants en sigle CDE, (ratifiée par le Congo en 1993), nous avons pu constater que la Loi 4-2010 était une preuve que l'on s'appropriait ladite convention. En effet, les cinq (5) points fondamentaux de la CDE pour le bien-être de l'enfant se retrouvent dans la Loi 4-2010. Il s'agit des droits :

- à l'éducation ;
- à la santé, à l'eau potable et à un environnement sain;
- à la liberté d'expression ;
- à droit aux loisirs ;
- à la protection de son environnement

Des enfants congolais

La CDE compte en plus deux (2) protocoles additionnels qui traitent, pour le premier, de la vente des enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants ; et pour le second, de l'implication des enfants dans les conflits armés ; infractions toutes prévues par la Loi 4-2010 en ses articles 60, 65, 66 et 67 pour le premier et 49, 50 et 111 pour le second. Plus important encore, elle prévoit des sanctions pour les parents ou tuteurs qui se soustrairaient de toute ou partie de leurs obligations morales ou matérielles à l'égard de leurs enfants.

Il est important de préciser que le Loi 4-2010 prévoit aussi les devoirs des enfants. En effet, en son article 46, la Loi aborde principalement le respect envers les adultes, envers les autres enfants, envers les valeurs de la République, les langues nationales et l'environnement. Il s'agit d'un texte intéressant qui doit absolument continuer à être vulgarisé tant auprès des adultes qu'auprès des mineurs.

En 2020, le thème proposé par l'Union Africaine pour la Journée de l'Enfant Africain est : *«Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée à tous les enfants de l'Afrique».* Un thème qui devrait nous interpeller, parce que le droit à l'éducation est fondamental pour l'enfant, qui se donne une possibilité d'être un adulte autonome et épanoui plus tard. La Loi 4-2010 en son article 27, prévoit que *«l'école est obligatoire au Congo dès l'âge de six ans révolus pour tous les enfants vivant en République du Congo, sans distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance ou de fortune».* L'éducation favorise aussi le développement économique, social et culturel de la société. C'est pour cette raison que l'article 27 mentionné ci-dessus précise que *«les parents peuvent être déchus de leur autorité parentale s'ils ont négligé ou refusé d'inscrire l'enfant à l'école».*

La même obligation est faite aux responsables des centres qui doivent veiller à ce que les enfants reçoivent éducation et ou compétence professionnelle pour pouvoir réussir leur réinsertion dans la société. En effet, le droit à l'éducation implique aussi la formation professionnelle dans l'intérêt de l'enfant.

L'article 48 de la Loi 4-2010 dit clairement : « l'Etat a le devoir d'assurer l'exercice effectif des droits reconnus à l'enfant par la présente Loi (…)». Les autorités compétentes devront donc veiller à ce que les enfants reçoivent leur éducation dans un cadre approprié, par des personnes habilitées qui s'acquitteront au mieux de leurs fonctions.

Une information qui mérite d'être amplement diffusée pour que tous les enfants congolais soient instruits et pour rappeler à chaque parent sa responsabilité vis-à-vis de ses enfants.

Nous pourrons ainsi espérer une amélioration pour ce qui concerne le droit à l'éducation pour les enfants d'Afrique en général et pour les enfants congolais en particulier.

Combien de parents connaissent donc cette loi et la mettent en pratique dans leur vie de tous les jours pour le bien-être de leurs enfants.

J. M. G.

Africains: pourquoi s'en prendre à l'Europe pour le coronavirus?

Depuis que cette nouvelle crise mondiale touche notre continent, les Blancs venus d'Europe sont accusés, blâmés et en certains endroits agressés. L'Europe, l'ennemi traditionnel, est vilipendé!
L'Europe est responsable de la colonisation, qui a meurtri nos peuples pour des générations, et toute l'aide qu'ils nous apportent depuis aura du mal à nous faire oublier ça. Mais les Blancs sont-ils responsables de toutes les misères de l'Afrique? Sont-ils responsables de notre contamination au COVID-19?

L'Afrique blâme l'Europe, mais l'Europe, qui doit-elle blâmer? Nos voisins européens sont bien plus touchés que nous, il n'y a qu'à voir les chiffres.

Cette crise ne date pas de la colonisation! Elle date de quelques mois! Et les premiers cas ont été diagnostiqués en Chine. Alors, l'Europe doit regretter d'avoir initié des échanges avec le continent asiatique? Et d'ailleurs, est-on sûr que les premiers cas chez nous ne sont pas plus anciens, quand les vols se sont multipliés pour le Nouvel an chinois…Les premiers cas n'auraient-ils pas été mal diagnostiqués et confondus avec des cas de paludisme? Car les symptômes ne sont pas bien différents! Est-on sûr que le COVID-19 vient seulement d'arriver chez nous? ou ce n'est que seulement maintenant que l'on sait l'identifier et le distinguer d'un vulgaire palu?

C'est parce que l'Afrique s'ouvre sur le monde que nous connaissons aujourd'hui les mêmes problèmes que les Blancs. Nos frères sont présents sur le vieux continent et les allers-retours entre les deux continents favorisent autant les pandémies. On a reproché à l'Europe de ne pas nous ouvrir ses frontières, et aujourd'hui, on leur reproche de trop les ouvrir et de laisser passer des microbes? La mondialisation n'a pas de frontière, les microbes n'ont pas de frontière!

Quand Ebola nous touche, Médecins Sans Frontières arrive chez nous et nous aide, sans nous blâmer. Certes, on peut dire qu'ils nous aident parce qu'ils ne veulent pas que ça arrive chez eux. Mais pour autant, si cette crise avait été correctement gérée en Chine dès les premiers cas, ce ne serait pas une crise africaine, ni européenne, elle serait uniquement chinoise.

Cette catastrophe est le prix à payer pour inclure l'Afrique dans la mondialisation. L'Afrique a connu bien d'autres catastrophes et elle s'est toujours relevée. Grandissons et arrêtons de nous emporter avec des réactions épidermiques. Il faut savoir prendre du recul et analyser le monde qui nous entoure. Comme les Blancs, il y a d'autres acteurs qui viennent piller l'Afrique, et on ne dit rien. Pourquoi? Peut-être parce que leur mal est plus récent et qu'on est encore aveuglé par la colonisation passée.

Cette crise profitera à certains, mais nos voisins européens, eux, sont dans le même bateau que nous… Comme nous, ils n'étaient pas préparés à une crise sanitaire, on le voit bien: leurs vieux meurent, leur économie est déjà gelée, eux-mêmes les Blancs, n'ont pas assez de masques, de kits ni même assez de lits dans leurs hôpitaux. Et est-ce que nous, Africains, on leur a envoyé des équipes de médecins? Non!

Il est vrai que les Blancs disent beaucoup d'idioties à propos du COVID-19. Mais le meilleur moyen de combattre cette maladie n'est pas d'agresser celui que l'on pense être infecté, mais bien de s'en tenir à distance. Alors, respectons les gestes barrière et trêve de mauvaise palabre! Comme le dit un proverbe, *«seul l'idiot mesure la profondeur de l'eau avec son doigt.»*

Jean BANZOUZI MALONGA

LES ATELIERS CITOYENS DU CONGO (ACC)

Un think tank pour réveiller le génie congolais

Nous sommes tous Congolais. Sur ce principe naît un sentiment d'appartenance, fruit d'une histoire commune faite de victoires et désillusions.

Si les partis politiques ont tenté d'améliorer la vie du peuple congolais, le think tank est certainement l'outil légitime pour produire des idées fécondes.

De ce fait, la vocation première du «laboratoire d'idées» ACC est de produire et rendre publiques des idées, des ressources intellectuelles et des propositions…

Fort de la diversité de compétences et d'expériences de ses membres, les Ateliers Citoyens du Congo s'appuient également sur les avis d'un collège d'experts.

Les ACC traitent de sujets tels que le système éducatif, le soft power, la vision prospective, l'agro-business, la lutte contre le blanchiment d'argent ou encore la cybercriminalité, tout en

Marien Fauney Ngombe

conservant un recul et une approche non partisane.

Les moyens d'actions des ACC sont variés, nous agissons notamment à travers l'organisation de conférences, la production de contenus et l'accompagnement d'acteurs associatifs dans la réalisation d'actions de terrain.

Les ACC souhaitent insuffler à l'élite dirigeante des pistes nouvelles à explorer ou des angles nouveaux en vue de participer au mieux vivre de tous.

Contre les affres du passé, nous opposons la résilience créatrice.

Contre la mauvaise conjoncture économique, nous construisons des lendemains verdoyants.

Contre le découragement, nous invoquons notre roman national pour éveiller le génie congolais.

Des chiffres évocateurs:

- 5 millions d'habitants avec plus de 50 % de la population de moins de 25 ans. Une statistique qui revêt une promesse d'une force vive à armer intellectuellement ;
- Plus de 50 % de la population en dessous du seuil de pauvreté, un défi à relever avec audace ;
- Une croissance à - 9 % du PIB, une conjoncture à expliquer et à braver par le sérieux et le travail acharné.

Tout ce qui est grand inspire d'abord l'inconfort, ensuite l'exaltation pour finir par la satisfaction de la réussite.

Rejoignez-nous, afin de porter cette voix ensemble.

Marien Fauney NGOMBE
Président des ACC

#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Respectons les gestes barrières
et restons bien hydraté pour
notre santé !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
BZV : 06 606 11 11
PNR : 03 306 11 11